



Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion

**CESAG EXECUTIVE
EDUCATION**

**MBA GESTION DE
PROJETS**

Promotion 2017 - 2018

**Projet professionnel pour l'obtention du diplôme de MBA en
Gestions de Projets**

THEME :

**ETUDE DE FAISABILITE D'UN
PROJET DE CREATION D'UN
COLLEGE SECONDAIRE PRIVE A
AGBOVILLE (CÔTE D'IVOIRE)**

PRESENTE PAR :

M. OYOUROU BOGOUET GUY STEPHANE

ENSEIGNANT ASSOCIE :

M. ALIOUNE NDIAYE

Octobre

FICHE SYNOPTIQUE

Intitulé du projet		Etude de faisabilité d'un projet de création d'un collège d'enseignement secondaire prive à Agboville en Côte d'Ivoire	
Forme juridique		SARL	
Promoteur		OYOUROU Bogouet Guy Stéphane	
Coût du projet		66 636 667 FCFA	
Dépenses d'investissement		50 385 000 FCFA	
Dépenses d'exploitation		AN 1 : 29 492 500 FCFA AN 2 : 43 388 750 FCFA AN 3 : 57 285 000 FCFA	
Modalités de financement	Fond propre	40%	26 654 667 FCFA
	Emprunt	60%	39 982 000 FCFA
	Taux	10%	
	Durée	8 ans	
	Différé	1 an	
VAN		20%	129 104 769 FCFA
TRI		41%	
DRCI		2 ans 5 mois 1 jours	
RUMI		5 f	

DEDICACE

A mes très chers parents qui ont toujours été là pour moi, et qui m'ont donné un magnifique modèle de labeur et de persévérance ;

A mon tuteur, mes frères et sœurs pour leurs encouragements permanents et leur soutien moral ;

Je vous dédie ce travail, qu'il soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués, et le fruit de votre soutien infaillible.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

- Mes remerciements vont à l'endroit de tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la rédaction de ce projet ;
- Je voudrais dans un premier temps témoigner ma reconnaissance à mon encadreur M. Alioune NDIAYE pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.
- Je remercie toute la promotion MBA Gestion de Projets 2018 pour leur collaboration et surtout l'esprit de famille qui a prévalu durant la formation.
- Enfin, un merci au corps professoral pour la formation de qualité que nous avons reçu ;
- A tous ces intervenants, j'adresse mes remerciements, mon respect et ma gratitude.

CESAG BIBLIOTHEQUE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Analyse Financière Détaillée
AFS	Analyse Financière Sommaire
APE	Association des Parents d'Elèves
BAD	Banque Africaine de Développement
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
CP	Coût du Projet
DDENFB	Directions Départementales de l'Education Nationale et de la Formation de Base
DPES	Direction de l'Information, de la Planification, de l'Evaluation et du Suivi
DRCI	Délai de Récupération du Capital Investi
DREN	Directions Régionales de l'Education Nationale
DSPS	Direction des stratégies de la planification et des statistiques
EFF	Echéancier des Flux Financiers
EPT	Ecole Pour Tous
FR	Fonds de Roulement
INS	Institut National de la Statistique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAMT	Plan d'Action à Moyen Terme
PDEF	Programme Décennal de l'Education et de la Formation
PND	Programme National de Développement
PNDEF	Plan National de Développement de l'Education et de la Formation
PPU	Plan Présidentiel d'Urgence
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RUMI	Rendement de l'Unité Monétaire Investi
SARL	Société A Responsabilité Limitée
TRI	Taux de Rentabilité Interne
UNESCO	Organisation pour des Nations Unies pour l'Education, la Science et de la Culture
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour le Développement de l'Enfance
VAN	Valeur Actuelle Nette

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

Tableau 1 : PESTEL.....	28
Tableau 2 : Evolution du nombre de salles de classe, des effectifs élèves et enseignants par statut dans le secondaire général de 2014-2015 à 2017-2018 en Côte d'ivoire.....	31
Tableau 3 : Caractéristiques de la demande	33
Tableau 4 : Evolution de la demande	34
Tableau 5 : Evolution de l'offre à Agboville	34
Tableau 6 : Les établissements de la Dren/ DDren Agboville	37
Tableau 7 : SWOT.....	37
Tableau 8 : Estimation de frais de scolarité	39

Liste des figures

Figure 1 : Cycle de vie d'un projet.....	15
--	----

Liste des graphiques

Graphique 1 : Proportion des établissements des élèves dans l'enseignement secondaire	32
Graphique 2 : Proportion des effectifs l'enseignement secondaire.....	32
Graphique 3 : Répartition des effectifs par niveau de 2016- 2017.....	35
Graphique 4 : Répartition des effectifs par niveau de 2017- 2018.....	35
Graphique 5 : Proportion des élèves par genre dans le Secondaire Général.....	35

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Estimation du chiffre d'affaires	60
Annexe 2 : Investissement de départ	61
Annexe 3 : Valeur résiduelle	62
Annexe 4 : Recettes d'exploitation	62
Annexe 5 : Charges du personnel.....	63
Annexe 6 : Dépenses d'exploitation.....	64
Annexe 7 : Fonds de roulement.....	64
Annexe 8 : Echancier des flux financiers	65
Annexe 9 : Amortissement des investissements	66
Annexe 10 : Schéma de financement	67
Annexe 11 : Amortissement de l'emprunt	67
Annexe 12 : Résultat des comptes prévisionnels	68
Annexe 13 : Tableau de trésorerie.....	70
Annexe 14 : Rentabilité pour les actionnaires.....	71
Annexe 15 : Pour les capitaux investis.....	71

SOMMAIRE

FICHE SYNOPTIQUE.....	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	v
LISTE DES ANNEXES	vi
SOMMAIRE	vii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I. Contexte.....	2
II. Problématique.....	4
III. Objet de l'étude	6
IV. Objectifs du projet	6
V. Intérêt de l'étude	6
VI. Délimitation du Champ de l'Etude.....	7
VII. Méthodologie de l'étude	7
VIII. Annonce du plan	8
PREMIERE PARTIE : DEFINITION DES CONCEPTS CLES, PRESENTATION DU PROMOTEUR ET DEMARCHE DE L'ETUDE.....	9
CHAPITRE 1 : REVU DES CONCEPTS CLES	10
1.1. Définition des concepts essentiels	10
1.2. Les étapes de la faisabilité du projet.....	16
CHAPITRE 2 : PRÉSENTATION DU PROMOTEUR ET DE L'ETUDE DE MARCHÉ	26
2.1. Présentation du promoteur	26
2.2. Etude de marché	26
DEUXIEME PARTIE : ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET	41
CHAPITRE 3 : PLAN OPERATONNEL DU PROJET	42
3.1. Etude technique, institutionnelle et organisationnelle.....	42

3.2. Estimation financière et de la rentabilité	48
CHAPITRE 4 : LES EFFETS SOCIO-ECONOMIQUES ET RECOMMANDATIONS .	51
4.1. Les effets socio-économiques.....	51
4.2. Recommandations	51
CONCLUSION GENERALE.....	53
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	56
ANNEXES	59
TABLE DES MATIERES	72

CESAG - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION GENERALE

CEES - BIBLIOTHEQUE

I. Contexte

« La bonne éducation de la jeunesse est le garant le plus sûr de la prospérité d'un Etat. » disait Axel OXENSTIERN dans *Réflexion Sur L'éducation*¹. En effet, l'éducation permet à chacun d'accéder aux connaissances et aux compétences nécessaires pour s'épanouir individuellement et participer effectivement à la vie sociale. De ce fait, l'éducation devient un droit à la fois fondamental et vital pour le développement économique, social et culturel de toutes les sociétés.

En d'autres termes l'éducation est une action pour développer un ensemble de connaissances et de valeurs morales, physiques, intellectuelles, scientifiques considérées comme essentielles pour atteindre le niveau de culture souhaitée. Elle permet de transmettre d'une génération à l'autre, la culture nécessaire au développement de la personnalité et à l'intégration sociale de l'individu. Aujourd'hui l'éducation est un facteur incontournable dans toute la société. Elle est pourvoyeuse de développement économique et social ; car elle fournit les ressources humaines qualifiées capables d'apporter non seulement des réponses aux besoins de ce développement mais également favoriser la paix et la stabilité de nos différents Etats. C'est d'ailleurs le bien fondé de celle-ci qui est reconnu par les pays du monde et la communauté internationale d'où leurs implications dans le développement du système éducatif mondial.

Conscient du fait que l'éducation constitue un droit fondamental, indispensable au développement de l'individu et de la société, le gouvernement ivoirien a pris l'option d'aller vers une éducation de qualité pour tous. Pour ce faire, elle affiche nettement sa volonté politique dont les enjeux consistent à réaliser des progrès significatifs vers les Objectifs du Développement Durable (ODD) et l'Ecole Pour Tous (EPT). Le défi majeur de la Côte d'Ivoire est de garantir une éducation universelle de bonne qualité, équitable, accessible à tous et aussi mettre en place une structure de système correspondant au développement économique et aux besoins sociaux du pays. C'est dans cette perspective que la Côte d'Ivoire a décidé d'investir d'importantes sommes en vue de développer et redorer le blason de son système éducatif.

Ainsi dès 1999, l'Etat de Côte d'Ivoire a employé les moyens considérables dans le cadre de l'Ecole Pour Tous à travers la création du Comité National de Suivi Evaluation de l'Ecole Pour Tous (CNSE/EPT) avec en son sein la Cellule Technique de Promotion de Coordination

¹ Axel OXENSTIERN dans *Réflexion Sur L'éducation* 1945

(CTPC). Ce comité avait entre autres pour rôle d'identifier les problématiques et veiller à la programmation des actions de mise en œuvre de suivi de l'EPT dans le cadre des recommandations de la conférence mondiale sur l'éducation pour tous depuis 1990.

En septembre 2013 la Côte d'Ivoire a marqué son accord pour participer avec sept (7) autres pays de l'Afrique et de l'Asie au projet de l'institut des statistiques de l'UNESCO sur l'amélioration de la qualité et de la couverture des données relatives au financement. Deux (2) ans plus tard ce projet a abouti à l'élaboration du Compte National de l'Education (CNE) qui couvre la période 2006-2015. Le CNE a donc eu pour objectif de faire une planification efficiente grâce à une maîtrise des données fiables permettant de faire le suivi et l'évaluation du système éducatif.

Cette politique a permis d'atteindre des résultats non négligeables. Ainsi, le Taux Net de Scolarisation a atteint les 80% soit environ 80,6% chez les garçons et 77,1% chez les filles selon l'Institut National de la Statistique. L'état des lieux de l'école ivoirienne révèle en outre que le sous-secteur de l'éducation nationale, durant la période 2011-2015, se caractérise globalement par une amélioration de l'accès à tous les niveaux, des taux d'achèvement et taux de réussite aux différents examens.

Cette amélioration est rendue possible grâce à la mobilisation toujours plus importante des ressources publiques (20 à 22% du budget soit 4%² du PIB), la forte implication des ménages (30 à 37% des dépenses totales en éducation), notamment à travers les Comités de Gestion des Etablissements Scolaires publics (COGES) et un appui constant des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Malgré tous ces efforts consentis par le gouvernement pour créer un système éducatif performant qui se veut porteur des ambitions de l'Etat pour l'émergence, l'offre publique en matière d'éducation reste encore insuffisante, car ne permettant pas de résorber la demande en infrastructures scolaires.

La Côte d'Ivoire est confrontée à un manque d'infrastructures ce qui rend la formation des élèves difficile voire laborieuse, ainsi qu'à un manque d'enseignants dans des lieux reculés du pays.

² Estimation Institut National de la Statistique

Etant donné que l'Etat peine à accomplir seul son devoir régalien surtout en matière d'éducation, ne pouvons-nous pas apporter en tant qu'acteur de développement notre pierre à l'édification de notre pays dans le cadre de l'enseignement moyen par la création d'une structure capable de satisfaire la demande de plus en plus croissante.

C'est dans ce contexte que notre projet s'inscrit pour améliorer le ratio école /population scolarisable, car beaucoup reste à faire dans ce secteur.

La conception de notre projet sera sous la mise d'un management capable de garantir sa viabilité. C'est l'objet du travail proposé à travers l'étude de faisabilité de la création d'un collège privé d'enseignement secondaire général à Agboville. Pour matérialiser cet objectif, la première partie fera mention des fondements théoriques de l'étude de faisabilité et la seconde l'analyse des résultats et recommandations.

II. Problématique

Depuis son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire fait face à un défi planétaire qui est l'éducation. Le pays est confronté à une demande qui s'accroît inexorablement au fil des années.

La Côte d'Ivoire a alors initié des réformes et plusieurs cadres de concertations dont l'objectif est entre autres l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation et de son système éducatif.

Ainsi en 1995 le gouvernement définit un cadre de loi qui stipule que l'Etat peut concéder les services publics de l'enseignement aux établissements privés de l'enseignement. Ce partenariat public-privé a apporté un bond significatif dans le système éducatif ivoirien.

Outre cette avancée significative dans le développement du système éducatif du pays et les efforts consentis par les autorités, beaucoup reste à faire. Les contraintes et les risques subsistent. Des insuffisances qui peuvent compromettre l'atteinte de l'ODD, mais aussi mettre à mal le non-respect des engagements de l'Etat à l'UNESCO sur la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO) pour tous les enfants de 6 à 16 ans dont la mise en application a requis la modification de la Loi de 1995 sur l'Enseignement.

L'insuffisance croissante d'infrastructures scolaires d'accueil et l'inaccessibilité des offres de l'éducation pour toutes personnes scolarisables restent criardes. D'après le rapport mené par

l'UNICEF en 2014 plus d'un quart d'enfants de 6 à 15 ans (environ 1 million) sont hors du système et environ un tiers de la population n'a jamais été scolarisé.

Le manque d'enseignants et la baisse de la qualité de l'apprentissage sont également liés au niveau défectueux des élèves et à l'augmentation des abandons.

La disparité et la déperdition sont devenues quasi perceptibles dans le pays particulièrement dans les zones rurales ; où la plupart des élèves terminent difficilement leur cursus primaire. Ceux qui y parviennent n'arrivent pas au bout du collège. Aussi, il y a des problèmes de sureffectifs dans les salles de classes, d'éloignement des établissements d'accueil et de nombreux abandons scolaires.

Par ailleurs, le partenariat public privé bien qu'il ait apporté une augmentation significative de la scolarisation, a montré certaines carences. Il s'agit notamment des objectifs et du coût. Les Frais de scolarité varient par rapport à chaque établissement. Pour les établissements de renom qui ont une bonne assise éducative les coûts sont élevés et ne sont pas accessibles à toutes les classes. Quant aux autres d'écoles par contre le coût paraît plutôt accessible à tous mais la vision et les objectifs sont tournés vers le profit au détriment de l'éducation et la formation. Les enseignants viennent dans ces établissements pour le profit et non par vocation. Comme exemple légion, La prolifération des écoles dites « boutiques » qui échappent à tout encadrement pédagogique de la part des autorités éducatives.

Au regard de ce qui précède, force est de constater que l'existence en matière d'école privée ne répond pas aux exigences de qualité du programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF).

Pour autant et au regard de ce que l'école est devenue en Côte d'Ivoire avec des crises dans tous les niveaux, au regard des enjeux cruciaux des ODD et l'EPT à l'échelle globale, il apparaît urgent de répondre, avec pertinence, à l'exigence d'une formation de qualité, pour que le pays puisse avoir de réelles chances de répondre aux défis de son développement.

Or, comprendre cette exigence et prétendre relever ce défi ; tout cela passent par l'édification de structures de formation de qualité, dans lesquelles le bonheur d'apprendre serait aussi motivé par la certitude de pouvoir, à l'arrivée, s'en sortir tout en servant son pays.

L'initiative est de penser à la création de cette nouvelle école d'enseignement secondaire général qui repose sur la volonté de répondre de façon efficiente non seulement aux exigences de qualité, d'équité mais aussi aux rêves des familles de voir leurs enfants réussir dans la vie.

Ainsi, la question de recherche du présent travail est la suivante : « Comment mettre en place une structure éducative rentable et pérenne en Côte d'Ivoire grâce à une étude de faisabilité de projets de création et d'ouverture d'écoles privées »

En quel sens la création d'une école privée peut-elle contribuer à résoudre le problème de l'enseignement et la formation en Côte d'Ivoire ?

Dans quelle mesure le coût d'une école de qualité avec le pouvoir d'achat moyen des parents d'élèves peuvent-ils aller de paires ?

III. Objet de l'étude

Cette étude vise à analyser la faisabilité d'un projet de création d'une école secondaire privée répondant aux exigences en termes de qualité et d'efficacité.

IV. Objectifs du projet

➤ Objectif général

Étudier la faisabilité d'un projet de création d'un collège privé rentable et pérenne.

➤ Objectifs spécifiques

Pour atteindre notre objectif général nous proposerons des objectifs spécifiques suivants :

- Faire l'état des lieux de l'enseignement privé en Côte d'Ivoire.
- Faire une étude de marché du projet dans la ville d'Agboville
- Elaborer un plan technique du projet
- Evaluer la rentabilité financière du projet
- Participer à la satisfaction des besoins de formation dans la localité d'Agboville

V. Intérêt de l'étude

➤ Au plan personnel

Ce travail répond à l'exigence académique qui prévoit la rédaction d'un mémoire professionnel ou du projet professionnel qui sanctionne la fin de la formation du MBA en

Gestion de Projets. Il associe les connaissances théoriques conceptuelles durant la formation et permet de se confronter à la réalité du terrain.

➤ **Pour le CESAG**

La réalisation de cette étude permettra au CESAG d'alimenter sa bibliothèque sur les articles et ouvrages. Par ailleurs, elle sera utile au futur étudiant et stagiaire du centre.

➤ **Pour la Côte d'Ivoire**

Cette étude pourrait contribuer à l'amélioration de la politique de développement du système éducatif de la Côte d'Ivoire et à la promotion de l'emploi jeune par l'entrepreneuriat dans le cadre de ses objectifs de réduction du chômage.

VI. Délimitation du Champ de l'Etude

Le champ d'étude du projet se limite en Côte d'Ivoire dans la région de l'Agneby Tiassa principalement à Agboville. Cette délimitation est justifiée par les soucis d'une meilleure connaissance du milieu. La conception du projet nécessite une maîtrise parfaite des facteurs clés de succès.

VII. Méthodologie de l'étude

Pour la réalisation de notre étude, nous avons procédé comme suit :

➤ **Une recherche documentaire**

Nous avons eu recours à des études et des travaux antérieurs en rapport avec notre sujet. Ainsi, nous avons utilisé les ouvrages méthodologiques, les travaux déjà réalisés (les mémoires, des magazines, les articles de journaux...).

Les ouvrages méthodologiques et travaux réalisés nous ont permis d'asseoir les différentes bases méthodologiques de notre travail. Aussi, les articles et magazines nous ont permis de nous informer sur le secteur éducatif qui fait l'objet de notre étude.

Les ouvrages spécialisés, quant à eux, nous ont aidé à cerner les contours de la notion de projet et à définir un modèle théorique de conception projet.

➤ **Les outils de collecte et d'analyse de données**

Dans le traitement de nos données nous nous référons à des outils tels que : les outils informatiques (Word, Excel) et le sphinx.

Toutes les informations recueillies nous permettront d'avoir des informations notables sur la concurrence, la demande et l'offre.

VIII. Annonce du plan

Pour élaborer notre projet, outre la présentation générale et la conclusion, notre travail s'articulera autour de deux grandes parties :

La première partie présente les aspects théoriques et les notions indispensables à l'élaboration d'une étude de faisabilité de projet. Elle expose en son premier chapitre la revue des concepts, et dans le second chapitre la présentation du promoteur et l'étude de marché.

La deuxième partie présente la faisabilité du projet qui contient également deux chapitres.

**PREMIERE PARTIE : DEFINITION DES
CONCEPTS CLES, PRESENTATION DU
PROMOTEUR ET DEMARCHE DE L'ETUDE**

CHAPITRE 1 : REVU DES CONCEPTS CLES

1.1. Définition des concepts essentiels

1.1.1. Concepts lié au projet

Nous tenterons d'apporter les informations sur les concepts liés au projet et ensuite le rapprocher à l'éducation

1.1.1.1. Notion de projet

La notion projet veut dire action de jeter en avant, se projeter. C'est le processus qui conduit du constat d'un besoin à l'objet censé satisfaire ce besoin. Les définitions de projet sont multiples et varies selon les auteurs voire les concepts.

- Wilson O'Shaughnessy (1992) définit un projet comme « un processus unique de transformation de ressources ayant pour but de réaliser d'une façon ponctuelle un extrant spécifique répondant à un ou des objectifs précis, à l'intérieur de contraintes budgétaires, matérielles, humaines et temporelles ».
- L'AFITEP (2010), définit le projet comme « un processus unique qui consiste en un ensemble d'activités coordonnés et maîtrisés comportant des dates de début et fin entrepris dans le but d'atteindre des objectifs conformes aux exigences spécifiques telles que des contraintes de délais, de coûts et de ressources »

Un projet est une phase temporaire entre deux états (un début et une fin), focalisée sur un ou plusieurs objectifs (le résultat à atteindre) et limitée en temps et en ressources (matérielles, financières et humaines). Cette assertion est corroborée par :

- Le Project Management Institute (PMI), dans son PMBOK® 2004, définit un projet comme « une entreprise temporaire décidée dans le but de créer un produit, un service ou un résultat unique. Il peut nécessiter la participation d'une seule ou de milliers de personnes. Sa durée peut être de quelques jours ou de milliers d'années, il peut être entrepris par une seule organisation ou par un groupe de personnes intéressé ».

Au regard de ce qui est signifié plus haut beaucoup d'éléments diffèrent les uns des autres. C'est cette multiplicité qui fait du projet un produit unique. Néanmoins, chaque projet peut être caractérisé comme étant :

- Une action ponctuelle, unique, non répétitive ;
- Limité dans le temps (un projet à une date de début et une date de fin) ;
- Une réponse à un besoin bien identifié (un projet à un objectif précis, matériel ou intellectuel) ;
- Une démarche spécifique (atteindre l'objectif en maîtrisant la qualité du produit fini, les coûts et les délais grâce à des étapes ; des jalons constituant autant de points de contrôle) ;
- Une mobilisation de compétences multiples et complémentaires (la conduite d'un projet est une affaire d'équipe).

De toutes ces définitions et caractéristiques, il ressort que le projet peut être perçu comme une démarche spécifique, qui permet de structurer méthodiquement et progressivement une réalité à venir. Il est défini et mis en œuvre pour élaborer la réponse aux besoins d'un utilisateur, d'un client ou d'une clientèle, et implique un objectif et des actions à entreprendre avec des ressources données.

Un projet nécessite des moyens techniques pour fabriquer le « produit » final attendu, des moyens financiers pour couvrir le budget global du projet et du temps pour tenir un délai de fabrication réaliste, mais aussi une organisation et un pilotage.

1.1.1.2. Typologie de projet

Il s'agit de présenter les différents types projets et montrer leurs différentes spécificités et critères.

➤ Finalité du projet

Selon la classification on a :

- **Les projets productifs** : Ils sont à but lucratif c'est-à-dire ce qui est tourné vers la rentabilité économique pour réaliser un profit. Son objet est de produire des biens et services marchands destinés à la commercialisation (Projet de substitution d'importations, Projet de modernisation technique, Projet d'exportation...)
- **Les projets non productifs** : Ils sont à but non lucratif. Son objet est de fournir des biens et services non marchands et dont le rendement est

inéluçtablement attendu à long terme (Projet de Santé, Projet d'Education infrastructures, Projet d'infrastructures)

➤ **La nature du projet**

On peut distinguer trois genres de projets :

- **Projet ouvrage** : projet unique qui concerne la matérialisation voire la réalisation d'un bien ou ouvrage destiné à un client qui en est l'instigateur. Il s'agit notamment de projet ouvrage (immeuble, autoroute...).
- **Projet produit** : ce projet consiste à la fabrication d'un produit de manière répétitive qui sera destiné au public ou à un marché ciblé.
- **Projet organisationnel** : ce type de projet concerne les projets soft et projets hard qui sont portés sur l'assistance informatique et sur le transfert des technologies (changement d'un système comptable, d'un système qualité, assistance à l'organisation de compétition).

➤ **La taille du projet**

On observe deux types de projets tels que :

- **Les mégaprojets** : ce sont des projets d'importance considérable voire gigantesque qui ont une portée continentale. Il s'agit entre autre de construction de barrage hydro électrique, tunnel, autoroute à péage....
- **Les microprojets** : ce sont des projets de basse envergure qui consiste à définir une action de développement initiée localement en réponse aux besoins exprimés par les bénéficiaires, acteurs de leur propre développement (Pme, Pmi).

➤ **Le Promoteur du projet**

On peut classifier ce critère en deux catégories :

- **Les projets résultant du secteur privé** : ce genre de projets est généralement du ressort d'une personne morale et physique, d'une organisation ou entreprise émanant du privé. Ces projets sont dirigés vers la recherche de valeur ajoutée c'est à dire ont un but lucratif

- **Les projets résultant du secteur public** : ces projets sont sous coupole de l'état ou services publics entrepris dans l'objectif de construction ou fabrication d'un produit.

➤ **Critère d'articulation de projet**

On peut distinguer les projets compatibles et les projets non compatibles :

- **Les projets compatibles** : ce sont des projets dont la pertinence réside dans l'adaptation, ils peuvent se réaliser ensemble et de simultanément. Ces projets se réalisent sans que l'un ou l'autre n'empêche sur le déroulement, à condition qu'ils disposent des ressources nécessaires
- **Les projets non compatibles** : il s'agit des projets purement exclusifs en ce sens qu'ils ne peuvent se réaliser simultanément.

1.1.1.3. Cycle de vie du projet

La complexité et le caractère unique du projet s'inscrivent dans un cheminement bien défini. Ce processus implique notamment une notion d'horizon temporelle qui fixe implicitement au projet un point de départ et un point d'arrivée. Ainsi la trajectoire d'un projet est définie comme étant le cycle de vie d'un projet.

Le cycle de vie d'un projet apparait en sept étapes à savoir :

L'identification, la préparation du projet, l'évaluation et négociation, l'approbation du projet, l'exécution du projet, la clôture du projet, l'évaluation.

➤ **L'identification du projet**

L'identification peut être perçue comme une étape de pré-faisabilité ou de sélection de projet. Elle consiste à porter un choix sur des idées de projets voire identifier les projets pouvant permettre à réaliser les stratégies de développement du pays ou de l'entreprise.

Il s'agit nettement de faire une analyse de l'environnement et d'identifier les opportunités à saisir ou les besoins à satisfaire.

➤ **La préparation du projet**

La préparation consiste à étudier le projet dans toutes ses composantes. C'est la phase de pré-faisabilité ou de faisabilité analysant le projet sous tous les angles : technique, commercial, financier, économique, social, organisationnel et environnemental.

➤ **L'évaluation ex ante**

Cette étape est la plus critique car elle dépend largement de la qualité des études effectuées en amont. Il s'agit également de faire ressortir les différents aspects du projet pour effectuer un examen minutieux en vue de trouver son caractère probant. A ce niveau, l'analyste devra se poser des questions sur les objectifs visés par le projet en portant des jugements sur la viabilité et la rentabilité même du projet.

➤ **L'approbation du projet**

Cette phase concerne le choix de financement du projet par la signature d'un accord de prêt ou de crédit avant exécution. A ce stade, les décideurs peuvent choisir, refuser ou encore demander des études supplémentaires avant d'exécuter le projet. Une fois le projet sélectionné par les décideurs, c'est le lancement de la négociation pour le financement.

➤ **Exécution du projet**

L'exécution d'un projet est l'étape qui vient après le financement. Elle révèle inéluctablement de la partie opérationnelle et mise en œuvre du projet. L'exécution d'un projet se présente généralement sous trois (3) formes :

- la phase d'investissement ou la mise en place du système de production ;
- la phase de production consistant au démarrage des activités par la production des biens ou services destinés aux clients et la mise en place du système administratif ;
- la phase de suivi permet de contrôler à l'aide du système l'avancement du projet et d'effectuer des modifications en cas de dérapage.

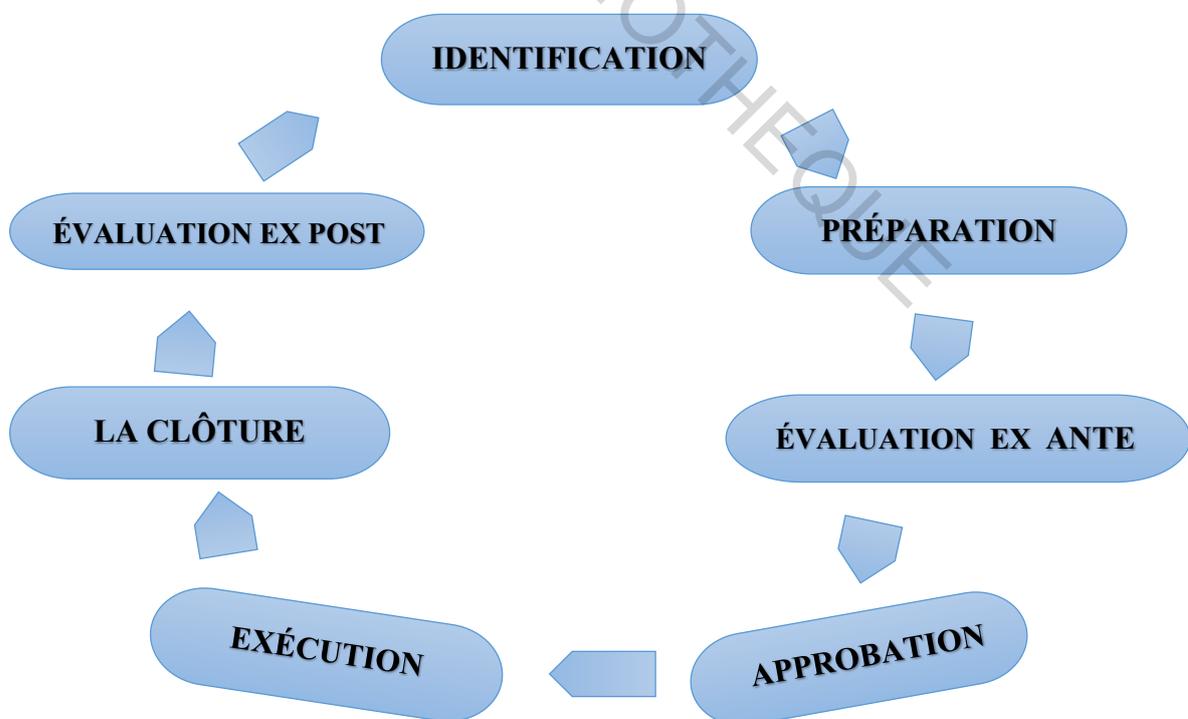
➤ La clôture du projet

L'exécution d'un projet marque la fin du projet. Il nécessite l'élaboration d'un rapport final et contient une description des activités effectuées pendant toute la période de réalisation du projet, les résultats, les conclusions, des propositions, des recommandations ainsi que le décompte final des dépenses effectuées par opérateur. Le rapport final est établi conjointement par les opérateurs, puis consolidé et entré dans le système d'échange de données par le bénéficiaire chef de file. Il est nécessaire de l'évaluer afin de vérifier l'efficacité dans l'atteinte des objectifs et l'efficacité dans l'utilisation des ressources.

➤ L'évaluation ex post

L'évaluation d'un projet sert toujours à tirer des leçons afin de garantir le succès des projets semblables. Elle examine les relations de cause à effet conduisant des moyens aux objectifs, afin de comprendre pourquoi certains objectifs n'ont pas été atteints. Elle vise fournir des enseignements, améliorer l'efficacité, l'efficacité et l'impact des futures programmations. Elle peut se situer à mi- projet ou bien à la fin du projet.

Figure 1 : Cycle de vie d'un projet



Source : Nous même

1.1.2. Concept lié à l'Education

1.1.2.1. Education

L'éducation et la formation constituent des droits fondamentaux pour l'homme. Elles visent l'éradication complète ou la réduction considérable de l'analphabétisme ainsi que le développement des facultés intellectuelles, morales et physiques de tous les citoyens. L'éducation contribue à l'amélioration des conditions existentielles et facilite l'accès à l'emploi.

Tout enfant mérite une éducation de qualité enracinée sur le concept de l'égalité des sexes d'où l'égalité des chances entre filles et garçons dans le système éducatif, permettant à la création d'un large panel d'opportunités.

1.1.2.2. Système éducatif

Le système éducatif englobe la majorité toutes les composantes et les acteurs qui interagissent dans l'enseignement et la formation des apprenants.

Le Système éducatif ivoirien se présente sur deux axes :

- L'éducation formelle comprend tout ce qui est enseignement public et privé allant du préscolaire au supérieur.
- L'éducation non formelle englobe le secteur d'alphabétisation et des écoles communautaires de base

1.1.2.3. Collège d'enseignement secondaire

Le collège d'enseignement secondaire est destiné à une tranche d'âge de la population. Particulièrement aux élèves âgés de 12 à 19 ans. Il a pour objet de créer les bases intellectuelles des élèves en stimulant en eux les capacités d'observations, d'expérimentations, de réflexions, recherches, d'analyses, d'explications, de créations ...

Le collège d'enseignement secondaire est un tremplin qui permet à l'apprenant de s'affirmer et d'être plus compétitif dans la vie active grâce à sa formation acquise.

1.2. Les étapes de la faisabilité du projet

Dans le cycle de vie du projet, la préparation ou l'étude de faisabilité est fondamentale. C'est la phase qui consiste en un ensemble d'analyses permettant de justifier la viabilité commerciale,

technique, organisationnelle, sociale, environnementale, économique et financière du projet d'une part et de montrer la solution optimale de résolution du problème ou de l'opportunité. Ainsi, la préparation d'un projet est soumise à un ensemble d'études.

1.2.1. Etude de marché

L'étude du marché peut être définie comme l'analyse qualitative et quantitative d'un marché, c'est-à-dire de l'offre et la demande réelles ou potentielles d'un bien ou d'un service, afin de permettre l'élaboration de décisions commerciales et stratégiques.

L'étude de marché regroupe un ensemble d'outils et de techniques permettant de rechercher et d'analyser les données sur un marché dans le but d'aider à la prise de décisions marketing concernant un produit ou un service présent ou pressenti sur ce marché.

L'étude de marché constitue à la fois le point de départ et le pivot central d'une étude de faisabilité. En effet, faire une étude de marché se révèle sine qua non en ce sens qu'elle permet de déterminer les chances de succès du projet.

1.2.1.1. La segmentation du marché

La segmentation est une méthode de découpage du marché (ou d'individus) en sous-ensembles appelés segments (ou groupes de consommateurs) distincts et homogènes. Son principal avantage est de renforcer l'efficacité de l'offre commerciale qui s'adresse alors à des cibles bien identifiées. Aussi, l'objectif de la segmentation est de créer des sous-groupes de la population pour tenter de répondre au mieux aux besoins des clients.

En d'autres termes, La segmentation sert à mieux étudier le marché et cibler la bonne clientèle qui pourrait consommer de façon continue le produit. Elle garantit alors une meilleure fidélisation client, parce que la cible est bien définie. Cela assure aussi que l'entreprise adapte son message en fonction de la stratégie telle que la niche parce que chaque segment à sa propre façon d'interpréter le message envoyé par l'entreprise concernant le produit. Dès lors On note différentes stratégies d'offre telles que :

- **Offre indifférenciée** concerne l'ensemble du marché sans tenir compte des différences entre consommateurs
- **Offre concentrée** est une offre dont le produit est dirigé dans un segment

- **Offre différenciée** qui consiste à viser différents segments du marché pour mieux répondre aux besoins des consommateurs

1.2.1.2. L'étude technique du projet³

L'étude technique constitue l'une des étapes de la conception et de l'analyse de faisabilité d'un projet. Elle représente un préalable dans le sens où elle jette les premières bases du projet. Mieux, l'analyse technique permet de cerner les différents contours techniques d'un projet et de passer d'une idée à quelque chose de plus concret et maîtrisé.

L'étude technique vise à déterminer si le projet est techniquement faisable en s'articulant autour des objectifs suivants :

- déterminer le processus de production approprié ;
- déterminer les besoins en inputs pour la réalisation ;
- choisir la localisation ;
- déterminant le programme de production du produit ;
- identifiant l'ensemble des coûts inhérents à la réalisation du projet ;
- déterminer le calendrier de réalisation ;
- évaluer les coûts ;
- analyser les variantes possibles ;
- identifier les causes des insuffisances des dossiers techniques.

1.2.2. L'étude institutionnelle et organisationnelle

1.2.2.1. L'étude institutionnelle

L'analyse institutionnelle détermine le degré de relations du projet avec son environnement externe.

Toutefois, cette conception doit au préalable tenir compte de l'environnement institutionnel dans lequel le projet va se mouvoir. Il s'agit essentiellement :

³ A. TRAORE, Amhadou (2018), op.cit

- des dispositions administratives et réglementaires en vigueur dans le secteur ou dans le pays : le statut juridique du projet, le code des investissements, le code des douanes, la fiscalité applicable, les procédures et les aides à la création de projet...,
- la capacité des institutions à répondre aux besoins du projet en particulier les institutions de crédit, les associations professionnelles, le système éducatif.

1.2.2.2. L'étude organisationnelle

L'aspect organisationnel s'articule autour de l'environnement interne du projet. L'organisation est « la création d'un ordre qui permet de rationaliser les procédures et d'attribuer clairement les responsabilités en matière de prise de décisions et de répartition de tâches ».

Cette analyse est indispensable pour un fonctionnement économique et rentable de l'organisation. La structure de l'organisation n'est pas une opération isolée et indépendante, elle doit en effet être conçue en fonction de la finalité du projet.

Cette conception est un élément indispensable pour le fonctionnement du projet et repose sur la définition des fonctions et des tâches de chaque acteur du projet, du style de gestion et des principes d'organisation. En principe, l'aspect organisationnel se résume à la structure et à la description des fonctions.

La nature des fonctions à remplir dans une organisation et les responsabilités qui s'y attachent doivent être décrites de façon détaillée avant tout démarrage du projet.

1.2.3. L'étude sociale et environnementale

1.2.3.1. L'étude sociale

L'impact social d'un projet se réfère principalement aux répercussions que peut avoir les activités du projet sur les rapports entre les personnes, sur les besoins des individus, sur les normes, les croyances, les traditions, les classes sociales, les mécanismes de socialisation et les sous-systèmes politiques qui constituent sans nul doute la structure sociale.

En d'autres termes, l'étude des conséquences sociales du projet doit insister sur :

- la compatibilité du projet avec les valeurs, les traditions et les normes de la population sous peine de rejet du projet ;

- les caractéristiques démographiques et socioculturelles des populations ou des clients, - la répartition des revenus de la population ;
- l'organisation de la production (ménages, rôle de la femme, régime foncier,) ;
- la migration interne résultant des activités du projet.

1.2.3.2. L'étude environnementale

La qualité de l'environnement est aujourd'hui une question qui intéresse de plus en plus le public et qui prend donc une importance capitale dans les décisions concernant le choix d'implantation d'un projet.

L'objectif de l'étude d'impact est de retracer la démarche d'évaluation environnementale, qui intègre l'environnement dès le début et tout au long du processus d'élaboration et de décision du projet, afin d'informer le public et d'éclairer l'autorité compétente pour autoriser le projet sur la prise en compte de l'environnement dans le projet. L'étude d'impact doit donc appréhender l'environnement dans sa globalité, être proportionnée aux enjeux environnementaux du projet et du territoire, justifier le projet, ses choix, son implantation, au regard de critères environnementaux, rendre compte des effets prévisibles du projet y compris lors de la phase chantier et proposer des mesures permettant d'éviter, réduire ou compenser les impacts potentiels, et indiquer de quelle manière ces mesures et leurs effets seront suivis après réalisation du projet. .

1.2.4. L'étude Financière⁴

L'étude financière se définit comme un outil assurant l'évaluation logique de l'état des finances d'un projet. Autrement dit, elle n'est rien d'autre que le calcul des premières estimations du chiffre d'affaires d'un projet et des dépenses qui seront engagées. En d'autres termes L'évaluation financière est la phase de l'étude d'un projet qui permet d'analyser si ce projet est viable, en tenant compte des normes et des contraintes qui lui sont imposées, et à partir des études commerciales, techniques et organisationnelles, etc. déjà réalisées. Elle consiste à valoriser les flux résultant des études précédentes pour déterminer la rentabilité et le financement du projet. L'étude financière intervient dans la phase de conception d'un projet

⁴ **Ibrahima Mboulé FALL** ; cours « Analyse financière de projets ; Cesag :2018

à deux (2) niveaux : l'analyse financière sommaire (AFS) et l'analyse financière détaillée (AFD).

1.2.4.1. Analyse financière sommaire (AFS)

C'est une méthode extra comptable de calcul rapide de la rentabilité des différentes variantes Techniques d'un projet. Ainsi, l'AFS repose sur trois (3) principes importants :

- Le non prise en compte des conditions financières (pas d'intérêts), fiscales,
- Le non recours à la notion d'amortissements des équipements,
- L'absence d'inflation (utilisation de la monnaie constante) dans les calculs.

L'AFS a pour but de déterminer :

- Le montant des investissements
- Le type de financement
- Le choix de variantes
- La rentabilité hors conditions de financement et fiscales
- Les Risques financiers

L'AFS dans son élaboration est conditionné par 5 étapes. Il s'agit notamment de :

- L'élaboration du tableau d'Investissements, Immobilisations, Renouvellement et l'estimation des coûts du projet :
- L'estimation de la dotation en FDR
- Estimation des Dépenses et recettes d'exploitation
- Elaboration du tableau du tableau de l'EFF pour déterminer les flux financiers
- Détermination de la rentabilité

Le processus d'élaboration de l'AFS est soumis à des indicateurs qui permettent d'apprécier les différents contours de la rentabilité. Ces sont entre autre :

Les techniques fondées sur la non actualisation et Les techniques fondées sur l'actualisation

➤ **Les techniques fondées sur l'actualisation⁵**

La comparaison des variantes de projet lors d'une étude de faisabilité implique l'utilisation de deux (2) critères à savoir :

- **Le délai de récupération du capital investi (DRCI)** : c'est le temps nécessaire pour que les recettes (Rp) du projet équilibrent le montant des dépenses d'investissement (Ip) et d'exploitation (Dp). Il est déterminé par la formule suivante :

$$\sum_{p=0}^n (Rp - Dp) = \sum_{p=0}^n (Ip)$$

- **le rendement de l'unité monétaire investie (RUMI)** : ce critère de rendement de l'unité investie correspond au quotient du montant cumulé des recettes auxquelles on soustrait les charges d'exploitation par le montant des investissements.

Il est déterminé par la formule suivante :

$$R = \frac{\sum_{p=0}^n (Rp - Dp)}{\sum_{p=0}^n Ip}$$

⁵ O'SHAUGHNESSY Wilson ; La faisabilité de projet : une démarche vers l'efficience et l'efficacité ; Trois - Rivières ; les Editions SMG ; 1992

$$p = 0$$

Rendement de l'unité investie (r) = ? $(R_p - D_p) / ? (I_p)$

➤ **Les techniques fondées sur l'actualisation**

Les deux (2) critères utilisés au niveau de ces techniques se résument comme suit :

le critère de la valeur actualisée nette (VAN) : la VAN représente la somme des flux financiers nets actualisés sur toute la durée du projet en utilisant un taux d'actualisation donné. Un projet est considéré comme rentable si la VAN est positive et non rentable si la VAN est négative. La VAN s'obtient par la formule suivante :

$$VAN = B = \sum_{p=0}^{p=n} \frac{(R_p - D_p - I_p)}{(1+i)^p}$$

$VAN = ?$ avec $i =$ le taux d'actualisation $p=0 (1+i)^p$

- **le taux de rentabilité interne (TRI)** : le TRI est défini comme étant le taux i pour lequel les recettes égalisent les dépenses. En effet, le TRI ne tient pas compte des coûts de financement et des plus-values de réinvestissement mais les mouvements de trésorerie sont représentés par les nombres inclus dans les valeurs.

Contrairement à la VAN, le TRI règle le problème du choix du taux d'actualisation car il correspond au taux d'actualisation pour lequel la VAN est nulle. De même le TRI correspond au taux d'intérêt maximum que peut supporter le projet si l'ensemble du financement provient d'un emprunt. La formule du TRI est :

$$R = \sum_{p=0}^{p=n} \frac{R_p - D_p - I_p}{I_p}$$

(rp, dp, ip) sont actualisés à partir des coefficients $(1 + i)^p$

1.2.4.2. L'analyse financière détaillée (AFD)

Alors que l'AFS permet de choisir la meilleure variante du projet, l'analyse financière détaillée (AFD) permet d'approfondir l'analyse de cette variante par l'utilisation d'un cadre comptable appropriée. Elle intègre ainsi les normes comptables comme les amortissements, les conditions financières et fiscales auxquelles viennent s'ajouter l'inflation.

Au même titre que l'AFS, l'analyse financière détaillée est élaborée suivant plusieurs étapes.

➤ Le tableau prévisionnel des amortissements

L'amortissement constitue une ressource destinée à assurer le renouvellement des immobilisations en affectant chaque année une partie du bénéfice à la reconstruction du capital productif. Cette affectation se fait suivant des taux fiscaux d'amortissement selon les types d'immobilisation du projet.

➤ Le tableau de l'échéancier de remboursement de l'emprunt

A partir du coût global et du schéma de financement du projet fait apparaître année par année les intérêts à payer et le remboursement du principal des emprunts.

➤ Le compte de résultat prévisionnel

Le compte de résultat prévisionnel présente année par année les charges et les produits d'exploitation du projet.

➤ Le tableau d'équilibre des ressources et emplois de fonds

L'objectif est de vérifier la présence d'un solde net de trésorerie cumulée toujours positif ; même si par ailleurs certains soldes peuvent être négatif

➤ Le calcul de la rentabilité financière du projet

Comme dans le cas de la rentabilité sommaire, les critères utilisés pour apprécier la rentabilité financière du projet du point de vue des actionnaires ou des capitaux propres

1.2.5. L'étude économique de projet⁶

L'évaluation financière a pour objet d'évaluer la faisabilité financière et commerciale d'un projet du point de vue de l'investisseur (microéconomique). Par contre, l'évaluation économique analyse la contribution économique et les effets dégagés par le projet au niveau de la collectivité (macroéconomique)⁷. L'analyse économique d'un projet est déterminée généralement à partir de deux (2) méthodes : la méthode des effets et celle des prix de référence.

1.2.5.1. La méthode de prix de référence

C'est une méthode d'évaluation économique qui dérive directement des méthodes d'analyse comptable de l'évaluation financière. La méthode des prix de référence part du principe selon lequel les prix du marché ne reflètent pas parfaitement les utilités relatives des biens et services procurés à la collectivité et ne représentent pas non plus les coûts réels que supporte la collectivité lorsque des ressources rares sont engagées. Ainsi, cette méthode permet de corriger les prix du marché en tenant compte de multiples distorsions dues à l'imperfection du marché.

1.2.5.2. La méthode des effets

La méthode des effets ne diffère pas de celle des prix de référence quant à ses objectifs. En effet, elle permet non seulement de mesurer la contribution du projet à l'accroissement du produit intérieur brut (PIB) mais également elle vise à connaître la nouvelle répartition de la valeur ajoutée entre les principaux agents économiques (l'Etat, les établissements financiers, l'entreprise, les ménages ou le personnel, l'extérieur) afin d'évaluer les effets du projet. Cette méthode mesure les effets du projet dans la situation « avec le projet » aux effets dans la situation « sans le projet » en appliquant les prix de marché des produits.

⁶ AHMADOU Traoré ; Codex « Analyse et évaluation des projets » DESS - GP/ Dakar ; Cesag ; 2007.

CHAPITRE 2 : PRÉSENTATION DU PROMOTEUR ET DE L'ETUDE DE MARCHÉ

2.1. Présentation du promoteur

Le promoteur du projet se nomme Oyourou Bogouet Guy Stéphane. Il est originaire de l'ouest de la Côte d'Ivoire précisément de la ville Gagnoa. Il est titulaire d'un Master 2 en Philosophie option Sciences politiques à l'université Felix Houphouët Boigny de Cocody à Abidjan. Puis a effectué une formation en MBA gestion des projets au titre de l'année académique 2017-2018.

Il intègre la Société Internationale de Transport Africain sur Rail (SITARAIL) en 2016, en tant que stagiaire chef canton. Et par la suite, il fait actuellement un stage d'Assistant en planification au Cabinet Growth Continue Consulting à Dakar.

2.1.1. La naissance de l'idée du projet

L'idée du projet s'inscrit dans une optique visant à contribuer au développement de la région par l'encouragement de la scolarisation à travers l'émergence de nombreux savoir-faire et savoir-être au service des défis nationaux et planétaires.

C'est dans cette perspective que le promoteur décide de se lancer dans la création d'établissement d'enseignement et de formation.

2.2. Etude de marché

2.2.1. Présentation de la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est un pays situé en Afrique de l'Ouest et s'étend sur une superficie de 322 462 km². Elle est bordée à l'Est par le Ghana, à l'Ouest par le Libéria et la Guinée et au Nord, par le Mali et le Burkina Faso. Elle dispose d'un littoral d'un peu plus de 500 km dans sa partie Sud. Le relief relativement peu accidenté est composé de plaines au Sud, de plateaux étagés au Centre et au Nord et de montagnes à l'Ouest dont le point culminant est le Mont Nimba (1 753 mètres). Il s'accompagne de mouvements saisonniers tropicaux marqués par de fortes précipitations de type mousson dans de nombreuses parties du pays : les pluviométries annuelles moyennes variant entre 900 mm (au Nord) et 2 300 mm (au Sud).

La population ivoirienne est estimée à 24,37 millions d'habitants selon la Banque Mondiale dont 5,5 millions d'étrangers. La population croît à un rythme relativement élevé avec un taux moyen de croissance démographique avoisinant les 2,5% par an. Celle-ci est inégalement répartie sur le territoire national et sa densité moyenne brute nationale est de l'ordre de 74,5 habitants/km². La grande majorité de la population, soit (75 %) vit dans le sud forestier bien que cette zone couvre un peu moins de la moitié du territoire national (soit 47 %).

- **Le contexte sociopolitique et sécuritaire** de la Côte d'Ivoire s'est progressivement normalisée depuis la fin de la crise post-électorale de 2011. Le contexte démographique est assez favorable pour l'éducation avec une croissance qui tend à baisser de rythme depuis quelques années, dû à la baisse du taux de fécondité (taux de croissance moyen annuel attendu de 1,79% entre 2014-2025). La population ivoirienne est composée de 41,8% de moins de 15 ans en 2014, mais une population scolarisable qui décroît progressivement (de 55% à 50% en 2012, atteignant probablement 46% en 2025). La pression démographique reste toutefois forte sur le système éducatif pour les années à venir.
- **Le contexte économique** est décrit comme favorable à l'augmentation des ressources, avec l'avènement d'un nouveau plan national de développement (PND 2012-2015) qui prend la suite de la stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP 2009-2015). Cette stratégie de redressement et de développement tient compte des nouveaux défis et s'appuie sur un programme d'investissement public et privé et des finances publiques viables à terme. La Côte d'Ivoire a enregistré des taux de croissance réels à deux chiffres de 10,7% en 2012 ; 7,8% en 2017 et 7,4% 2018 selon les estimations du FMI, le doublement du PIB réel étant attendu d'ici 2021.
- **Le contexte social** est peu propice à l'équité avec des disparités liées à la zone géographique, le genre et le niveau de pauvreté des familles, qui augmentent avec le niveau d'étude scolaire. Toutefois la politique nationale de protection sociale qui s'inscrit dans le cadre du PND garantit les services sociaux de base aux populations les plus pauvres et vulnérables, et le soutien des stratégies de protection de l'enfant. Selon le rapport de la Banque Mondiale l'indice de pauvreté a reculé de 51% en 2011 à 46,3% en 2015.

Tableau 1 : PESTEL

PESTEL	OPPORTINUTES	MENACES
POLITIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - La Côte d'Ivoire bénéficie d'une stabilité politique notable depuis la crise qu'elle a connue en 2010 - L'Etat crée un environnement des affaires à travers la promotion de l'investissement privé et est favorable aux initiatives entrepreneuriales 	<ul style="list-style-type: none"> - Instabilité politique dans la zone UEMOA - Insécurité grandissante - Crise politico-militaire
ECONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Une forte croissance économique 8% selon la Banque mondiale - Augmentation du budget alloué au système éducatif (plus 4% du PIB) - Appui de l'Etat du secteur éducatif privé par des subventions. 	
SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> - Emergence d'une classe moyenne forte (majoritairement urbaine à 88%) - Forte croissance démographique - Forte urbanisation de la ci (47%) 	
TECHNOLOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de plus en plus significative des TIC dans l'éducation ivoirienne - L'utilisation des TIC permet d'accroître la productivité dans les enseignements apprentissages, la gestion des notes et des programmes 	
ECOLOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - La formation éducative facilite la création des conditions d'une prise de conscience pour la protection et l'éducation environnementale. 	

PESTEL	OPPORTINUTES	MENACES
LEGAL	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat autorise la création des établissements privés par la signature d'un décret - Cadre juridique et institutionnelle validé par les différents acteurs du secteur de l'enseignement privé avec un système économique libéral 	

2.2.1.1. Présentation de la ville d'Agboville

Agboville est une ville du sud de la Côte d'Ivoire. Chef-lieu de la région d'Agnéby-Tiassa, elle est située à 79 km de route bitumée de la capitale économique du pays, Abidjan. Sa population est estimée à 225 000 habitants pour une superficie de 1602,1 km². Avec une démographie accélérée, sa densité se situe actuellement à 81 hab/ km². Sur le plan économique, Agboville dispose de nombreux atouts qui se révèlent par sa richesse en ressources naturelles : bois, vivriers, cacao, café, or.

C'est une ville historique et politique, où a pris naissance le Syndicat Agricole Africain (SAA) de Félix Houphouët-Boigny, ancêtre du Rassemblement Démocratique Africain.

2.2.1.2. Analyse du sous-secteur éducatif ivoirien

En novembre 2007, le secteur Éducation/Formation s'est engagé dans une analyse diagnostique approfondie du système éducatif qui a mis en évidence avec rigueur et objectivité ses forces et ses faiblesses. Ainsi, sur la base des éléments de ce diagnostic, la Côte d'Ivoire a élaboré en 2011, avec l'adhésion du groupe de Partenaires Techniques et Financiers (PTF), un plan sectoriel intérimaire dénommé Plan d'Action à Moyen Terme du secteur Éducation/Formation pour la période 2012-2014 (PAMT). L'objectif de ce plan était de restaurer le système éducatif dans ses fondamentaux après dix années de crise et de jeter les bases d'un développement soutenable pour le secteur à l'horizon de l'année 2020.

De façon générale le PAMT dont l'exécution s'est prolongé de fait jusqu'en 2016 a permis une amélioration de l'accès à tous les niveaux. De même, les taux d'achèvement ainsi que les taux de réussite aux différents examens se sont également améliorés.

Le système éducatif quasi exsangue au sortir de la longue crise sociopolitique est en scelle et sa renaissance est attesté par l'évolution des indicateurs classiques entre 2012 et 2016.

Toutefois, des points faibles demeurent. Il s'agit notamment des difficultés d'accès à la formation pour les filles et les populations défavorisées. Il y a aussi un faible niveau de lecture, d'écriture et de calcul, puis des taux de redoublement et d'abandon extrêmement élevés.

Cette situation est sous-entendue par les conditions d'apprentissages peu satisfaisantes induites par le non-respect des normes en matière de volume horaire de travail du fait notamment des grèves intempestives.

Nous pouvons aussi constater la vétusté du patrimoine, l'insuffisance du matériel didactique et équipements scolaires ainsi que l'inadaptation et la non-maîtrise des méthodes d'enseignement centrées sur l'apprenant.

On note également, le faible niveau d'encadrement dû aux effectifs pléthoriques, l'absence de standardisation du système d'évaluation scolaire, la violence et les conflits en milieu scolaire.

En outre, d'autres problèmes s'ajoutent tels que la faiblesse de la remédiation constructive, l'éloignement des établissements scolaires, l'absence de certains niveaux dans certaines écoles (écoles à structure incomplète), et l'absence d'infrastructures d'accompagnement de base (latrines, eau potable, cantines scolaires, toilettes).

2.2.1.3. Etude de l'environnement du secteur privé

L'éducation reste un objectif primordial pour l'Etat ivoirien. C'est raison pour laquelle le gouvernement œuvre à travers plusieurs mécanismes de reformes et partenariats en vue de redorer le blason de son système éducatif. Parmi ces différentes reformes figure le libéralisme du secteur éducatif ivoirien à travers lequel l'Etat encourage la création d'écoles privées pour répondre à une demande sans cesse croissante.

L'enseignement privé occupe une place non négligeable dans l'éducation et la formation des élèves. Le privé est maintenant devenu une destination prisée de bon nombre de parents soucieux de l'éducation et de l'encadrement de qualité de leurs enfants.

Aujourd'hui la Côte d'Ivoire compte près de 1286 établissements privés sur 1 778 établissements. L'effectif moyen au privé est passé de 660 338 en 2013 à 956 046 en 2018 soit un taux accroissement de 11 % des effectifs.

La ville d'Agboville qui est l'objet de notre étude fait état de 14 établissements secondaires dont 11 au privé et 3 au public. Au niveau des effectifs scolaires on note également près de 25309 élèves en 2018 dans toute la ville.

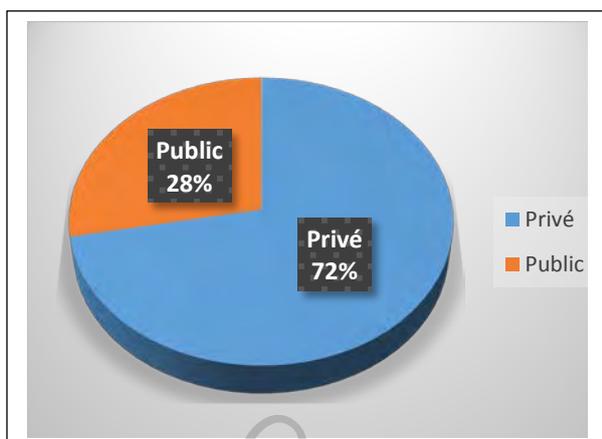
En ce qui concerne la part du privé dans l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire, il ressort que la contribution du privé est environ trois fois plus importante en termes d'infrastructures que celle du public. En termes d'effectifs le public absorbe pratiquement 50,3% des effectifs contre 49,7 % au privé. Ce faible taux des effectifs se justifie par le fait que des élèves du privé sont pour la plupart exclus du public. A cela s'ajoute aussi le faible revenu des parents qui sont en grande partie agriculteurs, commerçants et le reste fonctionnaires.

Tableau 2 : Evolution du nombre de salles de classe, des effectifs élèves et enseignants par statut dans le secondaire général de 2014-2015 à 2017-2018 en Côte d'Ivoire

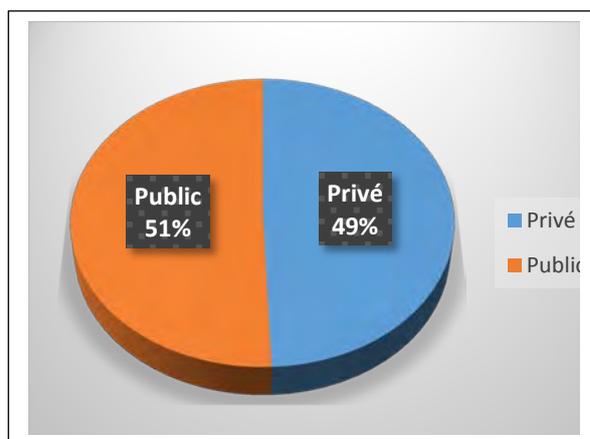
Année Scolaire	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Total salles de classe	25 709	28 357	29 988	33 363
Privé	16 649	18 455	19 567	22 196
Public	9 060	9 902	10 421	11 167
Effectifs élèves	1 479 005	1 621 874	1 791 183	1 923 763
Privé	756 680	830 068	892 310	956 046
Public	722 325	791 806	898 310	967 717
Effectifs enseignants	51 192	53 537	58 866	59 356
Privé	29 107	30 485	32 607	31 334
Public	22 085	23 052	26 259	28 022

Source : Direction de la planification, de l'évaluation et des statistiques

Graphique 1 : Proportion des établissements des élèves dans l'enseignement secondaire



Graphique 2 : Proportion des effectifs dans l'enseignement secondaire



Source : Direction de la planification, de l'évaluation et des statistiques

2.2.2. Etude de la demande et de l'offre

2.2.2.1. Etude de la demande

Depuis 1960, l'Etat de Côte d'Ivoire s'est beaucoup impliqué dans la construction des écoles publiques. Cette volonté affichée par les dirigeants a eu pour corolaire une multiplicité des structures d'enseignements et par effet d'entraînement, un nombre croissant d'élèves aussi bien au cycle primaire qu'au secondaire. Cependant, la crise économique des années 1980 et l'avènement des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) ont entraîné une réduction drastique des financements de l'Etat en direction des écoles publiques. Dans ces conditions, l'Etat ivoirien était face à une urgence ; celui de concilier la forte demande en éducation due à une croissance rapide de la population avec une insuffisance des structures d'accueil et un Etat dont les revenus ne lui permettent plus de faire face à ses obligations sociales.

Pour l'Etat ivoirien, la mise en place d'un nouveau partenariat visant à offrir à tous les enfants l'opportunité d'aller à l'école s'avère nécessaire. Ainsi, pour faire face à la forte demande en éducation l'Etat autorise l'ouverture d'écoles privées sur l'ensemble du territoire national à travers une convention de concession de service public au privé.

Aujourd'hui la démographie en Côte d'ivoire est galopante et sa population est estimée à près 25 000 000 d'habitants sur le plan national et 225 000 habitants au niveau de la ville

d'Agboville. On assiste à un développement des écoles privées sur l'ensemble du territoire ivoirien visant à répondre à la forte demande en éducation.

La privatisation, tout azimut de l'éducation permet en ce sens aux parents d'élèves de non seulement diversifier leurs choix en matière d'enseignement de qualité mais également de trouver des établissements de proximité répondant aux exigences internationales, pour un suivi plus raisonnable de leurs enfants.

Tableau 3 : Caractéristiques de la demande

Question	Commentaire	Opportunités	Menaces
Quels les programmes et cycles ouverts ?	Cycle secondaire général	x	
Les classes à ouvrir	6 ^{ème} à la Tle	x	
La tranche d'âge	12 à 19 ans	x	
Période d'inscription	A partir de septembre chaque année	x	
Comment les cours sont t'ils dispensés ?	En journée uniquement pendant les jours ouvrables tout en respectant le calendrier scolaire national	x	
Période de paiements	Chaque fin de mois	x	
Quel segment du marché de l'enseignement	Les élèves admis en classe de 6 ^{ème} et 2 nd et ceux provenant des établissements publics et privés	x	
Que recherchent les parents ?	Un enseignement de qualité et une école de proximité	x	

Tableau 4 : Evolution de la demande

Quel taux de concurrence ?	Moyenne pour assurer la qualité	X
Quelle phase du cycle de vie ?	Lancement	X
Quelle évolution économique ?	Améliorer les immobilisations matérielles	X
Quelle évolution technologique ?	Renforcer les moyens technologiques et scientifiques	X

Source : nous même

2.2.2.2. Etude de l'offre

L'enseignement est un pilier très important dans le processus, de réalisation d'un développement économique durable pour tout pays. La formation en nombre et en qualité de ressources humaines capables d'impulser et mettre en œuvre une démarche de croissance économique garantie, passe nécessairement par un bon système éducatif où les trois grandes composantes (accès, qualité et gestion) sont bien performantes.

En Côte d'Ivoire, l'offre augmente de manière exponentielle particulièrement au niveau du privé 72%.

Au niveau de la ville d'Agboville on compte 14 établissements secondaires dont 11 au privé et 3 au public. En ce qui concerne les effectifs scolaires on note également près de 25309 élèves en 2018 dans toute la ville.

Tableau 5 : Evolution de l'offre à Agboville

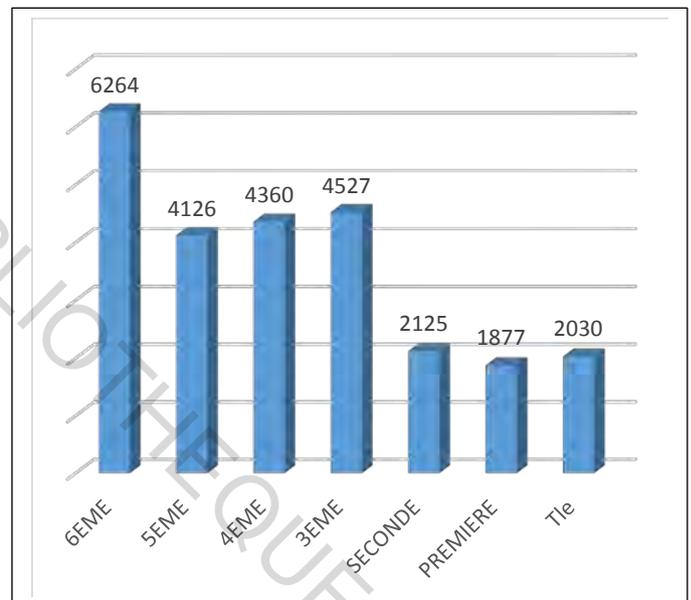
Année Scolaire	2016-2017	2017-2018
Etablissement	14	14
Groupe Pédagogique	419	443
Total effectif	24 994	25 309
Filles	10 487	10 723
%filles	43%	43%

Source : Direction de la planification, de l'évaluation et des statistiques

L'accès en première année du premier cycle du secondaire général s'est également amélioré, passant de 33% à 58% de 2007 à 2014, puis à 61% en 2017. Cette amélioration est beaucoup plus soutenue depuis la mise en œuvre, en 2011-2012, de la mesure de réduction du seuil d'admission en 6ème (12 % par an contre 8 % avant 2011). Au niveau du second cycle, seulement 1 élève sur 5 atteint la classe de seconde sur la période. Toutefois, l'analyse du taux net d'accès aux différents cycles met en lumière les efforts qui restent à faire pour un accès plus équitable au système éducatif.

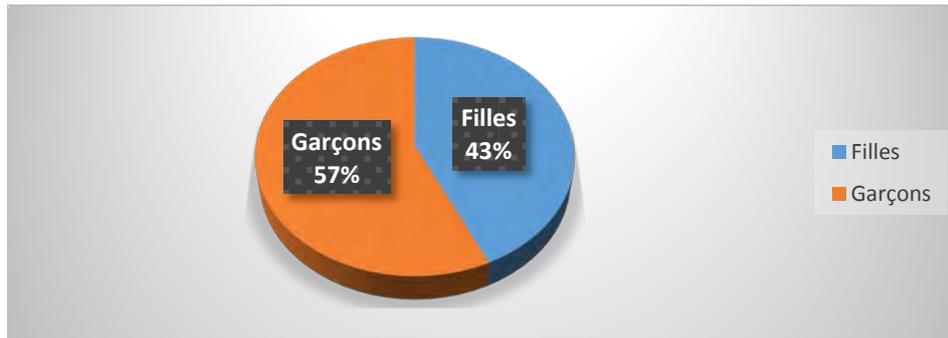
Graphique 3 : Répartition des effectifs par niveau de 2016- 2017

Graphique 4 : Répartition des effectifs par niveau de 2017- 2018



Source : Direction de la planification, de l'évaluation et des statistiques

Graphique 5 : Proportion des élèves par genre dans le Secondaire Général



2.2.2.3. Marché cible

La commune et ses environs constituent le marché local donc le marché ciblé du projet. Il s'agit des élèves dont les parents souhaitent avoir un enseignement de qualité, des élèves résidents dans les villages environnants qui effectuent de longues distances pour se rendre dans leurs établissements scolaires respectifs.

2.2.3. Marché concurrentiel

Il constitue le nombre d'établissements publics et privés du lieu d'implantation du projet. Il s'agit notamment de deux (2) Lycées modernes publics, d'un collège moderne public et de 11 établissements privés. L'avantage de notre établissement résulte dans son lieu d'implantation, car la zone ne présente pas de concurrence notable. En effet, la quasi-totalité des écoles dans la ville sont concentrées dans un même endroit et celles-ci sont très éloignées de ladite zone. A cela s'ajoute aussi le caractère défectueux de ces établissements qui pour la plupart ne répondent pas aux normes académiques (effectifs sont pléthoriques plus de 60 élèves par classe, cadre d'apprentissage inexistant, le manque d'enseignants qualifiés pour mauvais paiement de salaire, absence de latrines...).

Tableau 6 : Les établissements de la Dren/ DDren Agboville

SECTEUR	ETABLISSEMENTS	CYCLES
PUBLIC	LYCEE MODERNE 1 D'AGBOVILLE	1 ^{er} et 2 nd Cycles
	LYCEE MODERNE 2 D'AGBOVILLE	1er et 2nd Cycles
	COLLEGE MODERNE D'AGBOVILLE	1er et 2nd Cycles
PRIVE	COLLEGE MODERNE EYEMON NIANGORAN MICHEL	1er et 2nd Cycles
	ACADEMIE KANIEN	1er et 2nd Cycles
	COLLÈGE DAOUDA COULIBALY	1er Cycle
	COLLEGE ATTE YAVO ALPHONSE	1er Cycle
	COLLEGE JEAN-PAUL II	1 ^{er} Cycle
	INSTITUT NAKOI	1er et 2nd Cycles
	COLLEGE LA REUSSITE AGBOVILLE	1er et 2nd Cycles
	COLLÈGE DECROLY	1er et 2nd Cycles
	COLLÈGE MODERNE EDEN	1er et 2nd Cycles
	COLLEGE KINI AKASSI ANTOINETTE D'AGBOVILLE	1er Cycle
	LYCÉE JACQUES AKA	1er et 2nd Cycles

Tableau 7 : SWOT

OPPORTINUTES	MENACES
Demande en croissance Inexistence d'école d'enseignement secondaire dans la zone Programme présidentiel d'urgence sur l'éducation (PPU) Collège de proximité Disponibilité du personnel dans la zone Excellente position géographique	Présence de concurrence Faible pouvoir d'achat des populations

FORCES	FAIBLESSES
Expérience dans le domaine du management et de la création d'entreprise Connaissance de la zone d'implantation Montant de la scolarité est assez attractif par rapport à celui de nos concurrents Faible effectif	Jeunesse de l'établissement Réseau relationnel moins développé

2.2.4. Stratégie de commercialisation

Notre stratégie va s'articuler autour de la mise en œuvre du marketing mix qui consiste à déterminer les objectifs et les variables tant qualitatifs et quantitatifs fixées en touchant le choix pour mieux l'influencer. Les différents aspects seront traités comme suit : le produit, le prix, la promotion, la place.

2.2.4.1. Le produit

Le produit constitue l'élément central du marketing de la formation dans la mesure où il représente l'offre faite par l'école au client en vue de répondre à ses besoins. Pour l'Ecole, il ne suffira pas de former en grande quantité des élèves mais plutôt de mettre l'accent sur la qualité de l'enseignement dispensé par des enseignants expérimentés qui est une caractéristique sine qua none pour la mesure de l'efficacité et de l'efficience.

Selon la réglementation en vigueur instaurée par le Ministère de l'Education Nationale, le taux d'occupation d'une salle de classe ne doit pas excéder 50 élèves. Pour offrir un enseignement de qualité à ses élèves, l'école veillera au respect de ces normes. Nous comptons mettre l'accent sur la formation continue des enseignants, politique que préconise le système éducatif.

2.2.4.2. Le prix

Le prix est un facteur fondamental pour la réussite du projet car les décisions relatives au prix de formation sont primordiales pour la survie et la rentabilité d'une école privée. Il permet de fixer les orientations dans le processus d'achat du consommateur. C'est aussi la seule variable

du marketing -mix qui n'engendre pas de coût et qui procure des recettes. Enfin, il détermine le positionnement voulu du produit ou de la marque.

Partant de ce fait, Nous fixerons nos prix en tenant compte du niveau social de la population afin de permettre à un maximum d'élèves d'avoir accès à un enseignement de qualité et en intégrant l'ensemble des charges qui seront supportées lors de la formation auxquelles nous ajouterons une marge raisonnable.

Nos estimations nous font établir ce tableau suivant les frais de scolarisation.

Tableau 8 : Estimation de frais de scolarité

Niveau	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	2 nd	1 ^{ère}	T ^{le}
Inscription + 1 ^{er} versement + Frais de dossiers	25000	25000	25000	28000	28000	28000	30000
Versement mensuel	13000	13000	13000	14000	15000	15000	17000
Scolarité annuelle	130000	130000	130000	140000	150000	150000	170000

2.2.4.3. La promotion

Une bonne politique de communication permettra au complexe d'accroître sa capacité d'accueil. C'est un élément important du marketing-mix qui sert à informer les intéressés.

Étant donné que nous sommes une nouvelle entreprise sur le marché, nous devons faire de telle sorte que les clients connaissent nos produits et qu'ils aient une préférence. Des efforts seront donc déployés au quotidien dans le but de rendre plus visible notre collège.

Notre stratégie de communication consistera dans un premier temps, à implanter des panneaux publicitaires et nous distribuerons des prospectus sur les grandes artères de la ville d'Agboville pour faire connaître l'entreprise et ses produits. En second temps nous ferons des spots publicitaires quotidiennement à la radio locale *Agneby Fm* et organiserons des émissions en fin de semaine qui auront pour objectif non seulement de présenter les avantages du nouvel établissement mais également les moyens mis en œuvre pour la satisfaction future des élèves et de la population cible. Dans le cadre du lancement nous ferons appel à toutes les autorités compétentes de la ville (chefs coutumiers, inspecteurs d'éducatives, sous-préfet...) qui permettra de donner un crédit voire une valorisation de notre établissement.

En plus, le projet va engager une opération de promotion de cinq (5) mois avant l'ouverture en mettant en place des bons de remise sur la scolarité aux clients fidèles, des tickets de jeu tombola et passer à un tirage au sort. Cette démarche vise à favoriser la distribution physique et à fidéliser la clientèle

2.2.4.4. La place

Dans les écoles, le terme de distribution désigne l'ensemble de moyens à mettre en œuvre et d'actions à réaliser permettant à un établissement d'assurer une formation au profit de ses clients dans des conditions de lieu, de temps et qui conviennent aux besoins des consommateurs. Notre établissement s'est en ce sens résolu à attacher une importance à l'aménagement intérieur et même extérieur d'ainsi qu'à l'accueil des clients.

Pour ce qui est de la formation, les élèves se déplaceront jusqu'à nos locaux pour suivre convenablement les cours participatifs que nous organiserons à leur intention.

**DEUXIEME PARTIE : ETUDE DE FAISABILITE
DU PROJET**

CHAPITRE 3 : PLAN OPERATONNEL DU PROJET

3.1. Etude technique, institutionnelle et organisationnelle

3.1.1. Etude technique

Cette étude est portée sur l'aspect opérationnel du projet. Elle consiste à déterminer le processus de service, les ressources nécessaires et le coût des besoins.

3.1.1.1. Choix de la localité

Le projet sera réalisé en Côte d'Ivoire, dans la ville d'Agboville chef-lieu de l'Agnéby Tassia principalement au quartier Château.

Le choix de la localité est stratégique dans la mesure où la zone d'implantation est accessible aux élèves et elle détermine en ce sens les conditions de pérennisation de l'entité.

3.1.1.2. Processus de production

Pour tous les établissements d'enseignement secondaire, le processus de prestation des services est quasiment identique à la Côte d'Ivoire. Le recrutement du personnel (étude de dossier, entretiens, recommandation). Ensuite, les inscriptions (recrutement des élèves) se font de septembre à octobre. La prestation des services se fera selon un cycle de 9 mois divisé en 3 trimestres : le premier trimestre d'octobre à décembre avec un congé de 2 semaines en décembre, le deuxième trimestre de janvier à mars avec un congé de 2 semaines en mars et le troisième trimestre d'avril à juin. Pour chaque trimestre des évaluations se font toutes les 2 semaines afin d'appréhender le niveau d'assimilation des leçons (modules) dispensées par les enseignants. A la fin de chaque trimestre une évaluation générale est organisée par chaque enseignant et par classe afin d'estimer le niveau d'assimilation générale des cours dispensés.

3.1.1.3. Détermination des besoins en ressources matérielles

Les ressources matérielles englobent tout ce que possède déjà l'entreprise mais également tout ce qui sera nécessaire à la réalisation du projet.

Terrain	L'achat d'un terrain d'une superficie d'au moins 600 m ² est prévu pour abriter les locaux de l'établissement.
Bâtiment	Il est prévu la construction d'un bâtiment R+2. Ce bâtiment va abriter : <ul style="list-style-type: none"> - 12 salles de classes dont : - 2 blocs de toilettes - bureau du Directeur ; - grande salle de professeurs ; - 1 bureau pour les éducateurs ; - 1 bureau pour l'infirmerie - 3 bureaux dont 1 pour le comptable, 1 pour le caissier et 1 pour le directeur des études

Matériels et équipements divers	<ul style="list-style-type: none"> - Bureaux et ordinateurs - Chaises - Fauteuils - Grandes tables pour les professeurs - Armoires - Abonnement Eau, électricité, téléphone, internet ;
Matériels de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Craie ; - Matériels pédagogiques (équerres, compas ; règles ; livres...) - Produits de laboratoire ; - Produits d'entretien ; - Abonnement Eau, électricité, téléphone, internet ; - Fournitures diverses ; - Uniformes ; - Cantine scolaire - Salaires

3.1.1.4. Calendrier de réalisation

L'investissement sera réalisé en année 0, elle consistera à l'achat d'un terrain de 600 m² sur lequel il sera un bâtiment (R+2).

L'école fonctionnera donc :

- 50% de sa capacité en 1ere année
- 75% de sa capacité en 2eme année
- 100% de sa capacité en 3eme année

3.1.2. Etude juridique et organisationnelle

3.1.2.1. Vision, Missions, Valeurs

➤ Vision

Toute entreprise ambitieuse et sérieuse qui veut s'inscrire dans le long terme se doit d'avoir une vision. C'est ainsi que nous voulons que notre école soit une référence grâce à nos excellents résultats, des enseignants qualifiés sans oublier une administration compétente.

Nous souhaitons que d'ici 3 ans nous soyons la meilleure école de la ville et augmenter les locaux pour recevoir des élèves d'autres villes. Dans les années à venir nous envisageons recruter d'autres professeurs qualifiés et nous procurer d'une technologie de pointe afin de permettre aux élèves d'être compétents et aptes à s'insérer dans la vie professionnelle.

➤ Missions

Notre mission est de permettre aux apprenants de bénéficier d'une formation complète et une éducation de qualité. Amener l'élève à s'approprier des savoirs faire et à développer des compétences qui le rendront apte à apprendre toute sa vie. Enfin, accompagner le jeune apprenant dans sa formation et l'orienter dans le choix des différentes possibilités d'études et d'emplois afin de favoriser son insertion sociale et sa participation citoyenne.

➤ Valeurs

Pour l'atteinte des objectifs, l'établissement devra refléter un certain nombre de valeurs à la qualité de l'enseignement véhiculée par des professeurs expérimentés aux élèves.

- La discipline
- Le travail
- La réussite

3.1.2.2. Choix juridique

Pour ce qui est de la constitution juridique de notre entreprise, nous serons établis comme une Société A Responsabilité Limitée (SARL). Le statut de SARL est le statut juridique opportun du fait des multiples avantages qu'elle offre pour notre jeune entreprise avec un capital d'un million (1 000 000FCFA). En effet, dans une SARL, aucun capital minimum n'est exigé et la responsabilité est limitée au moment des apports, ce qui nous permettra d'épargner nos biens personnels en cas décès de l'un des associés ou de faillite.

3.1.2.3. Estimation des ressources humaines

Pour un fonctionnement plus efficace, l'entreprise emploiera une dizaine d'employés à plein temps et une dizaine à temps partiel. Il s'agit :

➤ Directeur Général

Cette personne, en plus de gérer l'entreprise, aura à sa charge la gestion des ressources humaines. Ses fonctions lui donneront l'obligation de coordonner et de superviser les différents départements. Il devra avoir une forte aptitude à diriger une équipe et des compétences dans le domaine de la gestion. Il aura pour tâches :

- La gestion administrative de la structure ;
- La coordination des différents services ;
- La participation à la fixation de la grille tarifaire de nos produits ;
- La gestion du processus de recrutement ;
- La formation des employés ;
- Le recrutement des temporaires en collaboration avec le responsable technique ;

➤ Directeur des études

Il détermine et coordonne l'ensemble des projets d'études. En outre, il est chargé de la scolarité, des questions relatives à l'enseignement (recrutement du corps professoral), à son évolution et à son organisation. Il fait également partir de l'équipe de direction ou adjoint au directeur.

➤ **Service Comptable**

Il assure la comptabilisation des flux financiers et la production des documents comptables obligatoires. Le service comptable se charge de la gestion des fournisseurs et fait le suivi des paiements.

➤ **Caissière**

Elle est responsable de l'ouverture ainsi que de la fermeture de la caisse. Elle enregistre, totalise et encaisse la somme correspondante au paiement de la scolarité par les élèves. Elle est également chargée de fournir les documents de caisse utile à la comptabilité.

➤ **Secrétariat**

Effectue un certain nombre de tâches administratives telles que : la rédaction de courriers ou de synthèse, la prise de note ou la diffusion de documents, la prise de rendez-vous ou encore la tenue d'un standard téléphonique

➤ **Educateurs**

Ils figurent parmi les rouages indispensables au bon fonctionnement de l'école. La vie est le terrain d'action de l'éducateur, terrain de la médiation entre le jeune ou l'adulte et son milieu. Ils considèrent chaque élève dans sa singularité de sujet, l'accompagne et l'aide à trouver une place dans son environnement scolaire et social.

➤ **Personnel enseignant**

Les enseignants auront pour mission de :

- Dispenser les cours
- Evaluer les élèves
- Organiser des travaux dirigés et/ou pratiques

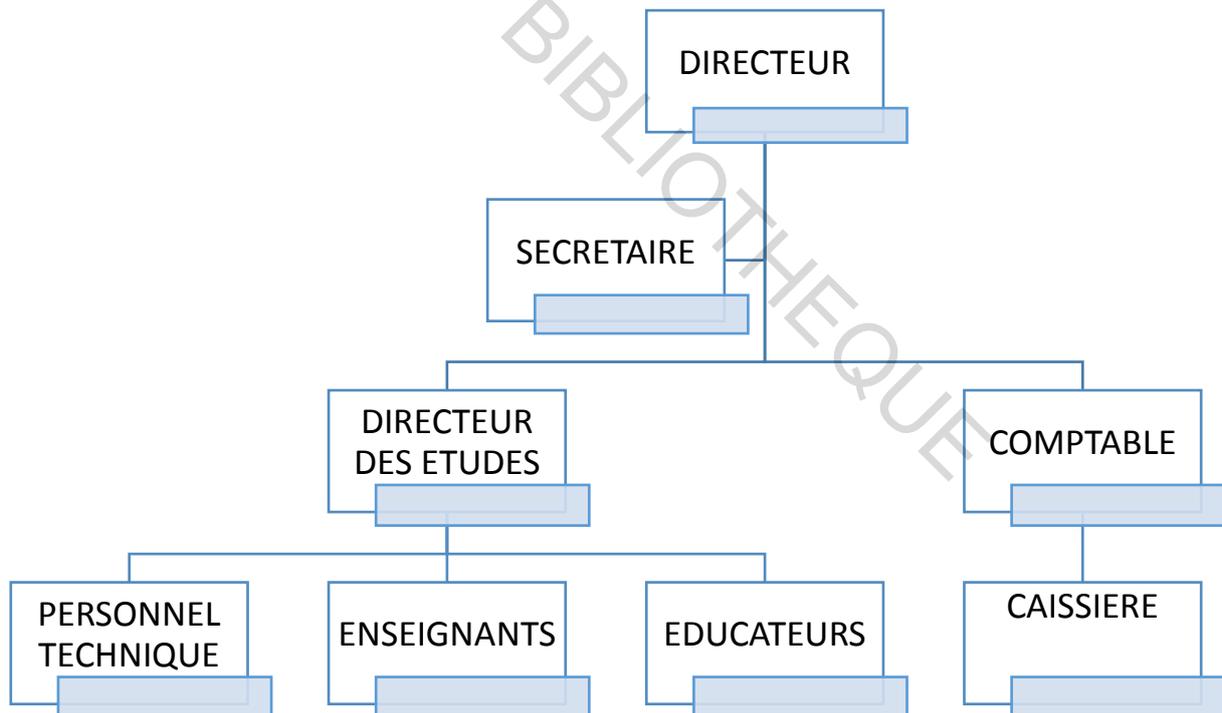
➤ **Personnel technique**

- **Gardien** : il aura à sa charge la surveillance des locaux et du matériel de l'établissement
- **Chargé de l'entretien** : veille à l'entretien des locaux de l'établissement (cour, salles de classe, toilette)

➤ **Profils des responsables**

POSTE	NIVEAUX
Directeur général	Bac +5
Directeur des études	Bac +4
Service comptable	Bac+3
Caissière	Bac+2
Personnel enseignant	Bac +2, 3, 4
Educateur	Bac +2
Gardien	CEPE
Entretien	CEPE

3.1.2.4. Organigramme



➤ **Personnels administratifs (04)**

- 1 Directeur
- 1 secrétaire
- 1 comptable
- 1 caissière

➤ **Personnel d'encadrement (24)**

- 1 Directeur des études
- 02 Educateurs
- 17 professeurs
- 03 Personnes de service (1 gardien et 02 femmes de ménage)

3.2. Estimation financière et de la rentabilité

3.2.1. Analyse financière sommaire

Une durée de vie de 8 ans a été retenue pour l'élaboration d'un Echancier des Flux Financiers (EFF).

L'investissement initial est réalisé en année 0 et le renouvellement des équipements et matériels est réalisé sur la base de leurs durées de vie en monnaie constante.

En année de croisière, c'est-à-dire à la troisième année de fonctionnement du projet, les dépenses d'exploitations sont :

➤ **L'investissement**

Pour faire fonctionner notre entreprise, la réalisation d'un investissement de près **50 385 000** FCFA sera nécessaire. L'investissement est réalisé à l'année 0, l'année de croisière est atteinte aux 3 années d'exploitation.

L'école fonctionnera à 50% la première année, 75% la deuxième année et 100% la troisième année.

- **Dépenses d'exploitations : Elles impliquent l'ensemble des dépenses du matériel à acquérir et les frais généraux pour le fonctionnement de l'établissement. Ainsi les dépenses prévisionnelles sont :**

- Année 1 29 492 500 FCFA
- Année 2 43 388 750 FCFA
- Année 3 57 285 000 FCFA

➤ **Les recettes d'exploitation** concernent les frais de scolarité et frais d'inscription. Elles s'élèvent à 81 500 000 **FCFA**

➤ **Besoins en fonds de roulement** s'élève à 16 251 667 **FCFA**

➤ **Dotations en fonds de roulement se présente comme suit :**

- Année 1 9 011 250 **FCFA**
- Année 2 3 602 500 **FCFA**
- Année 3 3 637 917 **FCFA**

➤ **Coût du projet** se chiffre à 66 636 667 **FCFA**

➤ **Echéanciers des flux financiers**

La Van du projet est positive pour un taux d'actualisation de 20% elle s'élève à 129 104 769 **FCFA** et compte 47 486 611 **FCFA** pour un taux de 30%

Le Tri est de 41% > 10% (taux d'intérêt du prêt) donc le projet est rentable du point de vue du Tri

RUMI est de 5,0. Ce qui signifie que chaque franc investi rapportera 5,0f

DRCI est de 2ans 5 mois et 1 jours

3.2.2. Analyse détaillée

➤ **Les dotations aux amortissements :**

En tenant compte de l'inflation, l'élaboration d'un tableau d'investissement et de renouvellement a permis de déterminer la dotation annuelle aux amortissements.

La dotation aux amortissements se chiffre à 4 679 500 **FCFA** la première, deuxième et troisième année ; 4 895 006 **FCFA** la quatrième et cinquième année ; la sixième année à 5 622 307 **FCFA** et 5 910 431 à la septième, huitième année.

➤ **Plan de financement du projet**

Le coût du projet est 66 586 667 FCFA. Une partie (60%) c'est-à-dire 39 982 000 FCFA sera assurée par un emprunt auprès d'une institution bancaire avec un taux de 10% et l'autre partie (40%) c'est-à-dire 26 654 667 FCFA sera assurée par des fonds propres aux conditions suivantes :

- Prêt d'une durée de 8 ans avec un différé de 1an ;
- Les fonds seront mis en place à l'année 0 du projet

➤ **Le compte de résultat prévisionnel et la CAF :**

Le résultat net est de 7 916 183 FCFA à la 1^e année et de 96 013 369 FCFA à la 8^e année.

➤ **L'utilisation des ressources du projet en emplois**

Tous les soldes de trésorerie de fin d'année sont positifs et vont de 16 251 667 FCFA et 138 993 343 FCFA

CHAPITRE 4 : LES EFFETS SOCIO-ECONOMIQUES ET RECOMMANDATIONS

4.1. Les effets socio-économiques

Les effets socio-économiques portent sur les modifications apportées par les activités qui émanent du projet.

La création de l'établissement participera à la création de richesses. Elle apportera une plus-value à l'Etat par l'augmentation de la Valeur Ajoutée et la réduction de certaines dépenses de l'Etat vers le secteur éducatif. En effet, le projet constituera une source importante de revenus pour l'Etat par l'assujettissement de l'établissement aux différents impôts et taxes.

Au niveau de la ville d'Agboville, ce projet contribuera à l'amélioration de la qualité de la formation et participera à l'effort de lutte contre la pauvreté à travers la création de plusieurs emplois directs et indirects.

L'éducation a un impact bien plus profond sur la vie des individus que ne le suggèrent certains indicateurs comme la remémoration professionnelle ou la croissance économique.

Elle joue un rôle essentiel dans le développement économique.

4.2. Recommandations

Les résultats qui ressortent des différentes études financières et économiques, nous permettent de dire que ce projet est parfaitement réalisable, il est financièrement rentable pour les promoteurs et économiquement viable dans le contexte actuel de la Côte d'Ivoire.

La rentabilité du projet est un élément indispensable dans la réalisation en ce sens qu'elle répond à un bénéfice qualitatif et quantitatif. La rentabilité se révèle par la qualité du service qui est à la hauteur des attentes et des recettes significatives engrangées sur les investissements.

Les recommandations qu'on pourrait donc formuler vont à l'endroit de celui qui souhaiterait investir dans le secteur de l'enseignement privé. Il s'agit nécessairement de suivre la démarche de conception de projet.

La démarche de conception de projet est d'une grande importance car elle permet de mettre en relief le lien qui existe entre la méthode de conception et la rentabilité dudit projet.

Avant de réaliser le projet, il est important de faire une étude de faisabilité car elle permet de montrer si le projet est viable voire faisable. L'étude de faisabilité suit un cheminement bien défini qui répond à une réalisation minutieuse des étapes partant de l'identification jusqu'à la clôture du projet. En effet elle constitue un outil d'aide à la décision et extrêmement précieux pour l'investisseur qui doit l'utiliser pour s'assurer de la qualité de ses analyses.

Par ailleurs, nous recommandons au promoteur d'acquérir un matériel neuf pour éviter le problème de maintenance. Il doit également intégrer au sein de son établissement une bibliothèque et une salle informatique pour pouvoir développer un enseignement de qualité.

Nous recommandons au promoteur de définir une stratégie visant à positionner sa structure de manière pérenne. Il s'agit entre autres de pénétrer le marché en vue de bénéficier d'une assise durable.

CEFSAG - BIBLIOTHEQUE

CESAG - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION GENERALE

L'objectif de ce travail, était d'étudier les outils de conception de projet, à travers un cas pratique de l'étude de faisabilité de création d'un collège privée moderne d'enseignement moyen secondaire

Cette étude effectuée nous a permis de mettre en lumière les connaissances acquises en matière de conception de projets au Centre Africain d'Etudes Supérieures en (CESAG).

La démarche de réalisation de l'étude s'est faite autour de deux axes majeurs. Il s'agit notamment de l'étape de théorique et de l'étape des résultats de l'étude.

L'étape théorique a consisté à passer en revue les déterminants essentiels de la gestion de projet partant nécessairement de la définition de projet ensuite de la présentation du cycle de vie de projet et d'une étude de marché.

La seconde étape traite des résultats de l'étude qui mettent en exergue les facteurs indispensables à la rentabilité d'un projet. En effet dans cette partie ressort le plan de mise en œuvre de l'étude à travers un montage technique, institutionnel et organisationnel et financier pour déterminer la faisabilité et la rentabilité de toutes les parties prenantes grâce aux critères d'évaluation.

Les informations recueillies à partir de la revue de la littérature et les outils de collecte ont permis à l'étude de démontrer le rapport de complémentarité qui existe entre la démarche de conception et la rentabilité du projet. Cela sous-entend que la démarche de conception et la rentabilité du projet vont de paires et que la démarche de conception de projet reste le métronome et est nécessaire dans la réalisation un projet rentable.

Les résultats alors de cette étude permettent de conclure que, le projet est financièrement rentable et présente un intérêt notable, dans le rôle qu'il peut jouer dans le développement du secteur de l'éducation.

Dans ce fait l'Etat doit soutenir le secteur de l'enseignement privé car il est prometteur et porteur de richesses en ressources humaines.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CESAG
BIBLIOTHEQUE

OUVRAGES

1. AFITEP (2010), Dictionnaire de management de projets, Edition AFNOR
2. Jean Claude Corbel (2012), Management de projets, Edition Eyrolles
3. Jean Yves Moine (2016), Le grand livre de la gestion de projet, Edition AFNOR
4. Raphael Cohen, Concevoir et lancer un projet, de l'idée au succès, édition d'organisation, groupe Eyrolles, 61 Bd Saint Germain 75240 Paris cedex 05, 2006

MEMOIRES

5. Baba SIDIBE, Etude de faisabilité du projet d'extension de l'école élémentaire privé en un collège privé à Grand Yoff : cas de Keur Khadîdja
6. GBONKE Bleh Hermann, Projet de création d'une école primaire à Man (Côte d'Ivoire)
7. Souleymane Gorgui SENE, Etude de faisabilité d'un projet d'installation d'une ferme avicole moderne à Keur Massar, SENEGAL, promotion 2015 MBA gestion de projets

RAPPORTS ET DOCUMENTS

8. Banque Mondiale, région Afrique, département du développement humain, document de travail, rapport d'état du système éducatif ivoirien : élément d'analyse pour instruire une politique éducative nouvelle dans le contexte de l'EPT et du PRSP.
9. MEN/DSPS/Statistiques scolaires de poche : Région de l'Agneby Tiassa

COURS ET MODULES DE FORMATION

10. Alioune CISSE, création d'entreprise, cours MBA gestion de projets année, académique 2017-2018
11. Amadou TRAORE, analyse organisationnelle et institutionnelle de projets, MBA gestion de projets, année académique 2017-2018.
12. MBOULE FALL, analyse financière des projets d'investissements, cours MBA gestion de projets, année académique 2017-2018

WEBOGRAPHIE

13. www.banquemondiale.org
14. www.dgi.gouv.ci
15. www.google.com
16. www.imf.org
17. www.ins.ci

CESAG - BIBLIOTHEQUE

CESAG - BIBLIOTHEQUE

ANNEXES

Annexe 1 : Estimation du chiffre d'affaires

Total droit d'inscription	15 696 000 FCFA
Total Recettes	81 000 000 FCFA

	Année 1	Année 2	Année 3
Rubrique	50%	75%	100%
Effectifs	288	432	576
Chiffre d'Affaires	48 348 000 FCFA	72 522 000 FCFA	96 696 000 FCFA

Annexe 2 : Investissement de départ

Rubrique	Quantité	Prix unitaire	Coût total
Constructions dur et Aménagement			36 300 000
Terrain	1	6 000 000	6 000 000
Bâtiments	1	30 000 000	30 000 000
Equipements divers	1	300 000	300 000
Mobiliers de Bureau			1 800 000
Fauteuil bureau	4	25 000	100 000
Table bureau	4	25 000	100 000
Chaises enseignants et visiteurs	30	10 000	300 000
Table enseignant	20	15 000	300 000
Armoires	2	50 000	100 000
Placard de salles	12	35 000	420 000
Climatiseurs	3	100 000	300 000
Ventilateurs plafonds	12	15 000	180 000
Matériel informatique			1 160 000
Poste de travail	5	150 000	750 000
Photocopieuse	1	350 000	350 000
Imprimante	1	60 000	60 000
Matériel d'exploitation			7 825 000
Tables banc	265	25 000	6 625 000
Matériel didactique et labo	forfait	120 000	1 200 000
Non valeur	1	300 000	300 000
Vehicule	1	3 000 000	3 000 000
TOTAL			50 385 000

Annexe 3 : Valeur résiduelle

Rubrique	Montant	Durée	Renouvellement	Valeur residuelle
Non valeur	300 000	4		
Terrain	6 000 000			6 000 000
Contruction batiment	30 000 000	20		18 000 000
Table banc	6 625 000	5	6	2 650 000
Materiel exploitation	1 200 000	8		
Equipement divers	250 000	8		
mobilier bureau	2 960 000	5	6	1 184 000
vehicules	3 000 000	3	4 ;7	1 000 000
Total	50 335 000			28 834 000

Annexe 4 : Recettes d'exploitation

Classe	Droit d'inscription	mensualité	nombre de classe	effectifs	recette mensuelle	Recette annuelle
6e ,5e,4e	25 000	13 000	6	36	2 808 000	28 080 000
3e	28 000	14 000	3	36	1 512 000	15 120 000
2nd , 1ere	28 000	15 000	4	36	2 160 000	21 600 000
Tle	30 000	15 000	3	36	1 620 000	16 200 000
TOTAL				576	8 100 000	81 000 000

Annexe 5 : Charges du personnel

Poste	Nombre	Salaire	Mensuel	Annuel
Directeur général	1	300 000	300 000	3 600 000
Secrétaire de Direction	1	150 000	150 000	1 800 000
Directeur des études	1	250 000	250 000	3 000 000
comptable	1	180 000	180 000	2 160 000
Caissière	1	100 000	100 000	1 200 000
professeur titulaire	7	200 000	1 400 000	16 800 000
professeur vacataire	10	100 000	1 000 000	12 000 000
Educateurs/ surveillants	2	170 000	340 000	4 080 000
entretien	1	70 000	70 000	840 000
gardien	2	80 000	160 000	1 920 000
Chauffeur	1	80 000	80 000	960 000
Total	21		4 030 000	48 360 000

Annexe 6 : Dépenses d'exploitation

Rubrique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
	50%	75%	100%					
Salaires	24 180 000	36 270 000	48 360 000	48 360 000	48 360 000	48 360 000	48 360 000	48 360 000
Tables banc	3 312 500	4 968 750	6 625 000	6 625 000	6 625 000	6 625 000	6 625 000	6 625 000
Frais generaux	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000
Equipement divers	150 000	225 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Maintenance	150 000	225 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Total	29 492 500	43 388 750	57 285 000					

Annexe 7 : Fonds de roulement

Rubrique	Montant	Année 1	Année 2	Année 3
		50%	75%	100%
Salaires (2 mois)	48 360 000	4 030 000	6 045 000	8 060 000
Tables banc	6 625 000	3 312 500	4 968 750	6 625 000
Frais generaux	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000
Equipement divers (3 mois)	300 000	37 500	56 250	75 000
Maintenance (3 mois)	300 000	37 500	56 250	75 000
Sous total besoins		9 117 500	12 826 250	16 535 000
Facilités (2mois)	1 700 000	106 250	212 500	283 333
Besoins net		9 011 250	12 613 750	16 251 667
Dotation Fonds de roulement		9 011 250	3 602 500	3 637 917
Reprise en FDR				16 251 667

Annexe 8 : Echancier des flux financiers

Rubrique	Année 0	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
	-	1	2	3	4	5	6	7	8
Immobilisation et renouv	50 385 000				3 000 000		9 585 000	3 000 000	
Dotation FDR		9 011 250	3 602 500	3 637 917					
Depenses d'exploitation		29 492 500	43 388 750	57 285 000	57 285 000	57 285 000	57 285 000	57 285 000	57 285 000
S/Total Depenses	50 385 000	38 503 750	46 991 250	60 922 917	60 285 000	57 285 000	66 870 000	60 285 000	57 285 000
Vente	-	48 348 000	72 522 000	96 696 000	96 696 000	96 696 000	96 696 000	96 696 000	96 696 000
Reprise FDR									16 251 667
Valeur Residuelle									28 834 000
S/Total Recette	-	48 348 000	72 522 000	96 696 000	141 781 667				
Flux Financier Annuel	- 50 385 000	9 844 250	25 530 750	35 773 083	36 411 000	39 411 000	29 826 000	36 411 000	84 496 667
Flux Financier Annuel Cumulé	- 50 385 000	- 40 540 750	- 15 010 000	20 763 083	57 174 083	96 585 083	126 411 083	162 822 083	247 318 750

Coût du projet	66 636 667
VAN 20%	129 104 769
VAN 30%	47 486 611

DRCI	2,419589216	0,419589216	
		5,035070595	0,035070595
			1,052117863
	2 ans	5 mois	1 jour

TRI	0,40728264	41%
Risque financier	0,333333333	33%

Sommes de recettes(Rp)	746 131 667
Somme des dépenses (Dp)	416 591 250
Somme d'immobilisation/ renouvellement (Ip)	65 970 000
RUMI = Rp-Dp/ Ip	5,0

Annexe 9 : Amortissement des investissements

Rubrique	Montant	Durée	1	2	3	4	5	6	7	8	VR
			2%	3%	4%	5%	6%	6%	6%	6%	
Coefficient			1,02	1,06	1,12	1,22	1,34	1,42	1,50	1,59	
Non valeur	300 000	4	75 000	75 000	75 000	75 000					
Terrain	6 000 000										6 000 000
Construction bâtiment	30 000 000	20	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	17 736 387
Table banc	6 625 000	5	1 325 000	1 325 000	1 325 000	1 325 000	1 325 000	1 879 538	1 879 538	1 879 538	3 759 076
Matériel exploitation	1 200 000	8	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	-
Equipement divers	300 000	8	37 500	37 500	37 500	37 500	37 500	37 500	37 500	37 500	-
meublier bureau	2 960 000	5	592 000	592 000	592 000	592 000	592 000	839 763	839 763	839 763	1 679 527
véhicules	3 000 000	3	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 215 506	1 215 506	1 215 506	1 503 630	1 503 630	1 774 284
Total	Total		4 679 500	4 679 500	4 679 500	4 895 006	4 895 006	5 622 307	5 910 431	5 910 431	30 949 273

Annexe 10 : Schéma de financement

Rubriques		
Coût du projet	66 636 667	66 636 667
Emprunt	60%	39 982 000
Capitaux propre	40%	26 654 667
Taux d'interet	10%	
Durée	8 ans	7
Différé	1 an	
Annuité		8 212 523
Dividende		2 665 467

Annexe 11 : Amortissement de l'emprunt

Rubriques	1	2	3	4	5	6	7	8
Capital restant du	39 982 000	39 982 000	35 767 677	31 131 922	26 032 592	20 423 328	14 253 139	7 465 930
interets	3 998 200	3 998 200	3 576 768	3 113 192	2 603 259	2 042 333	1 425 314	746 593
Principal (remb du capital)	-	4 214 323	4 635 755	5 099 330	5 609 263	6 170 190	6 787 209	7 465 930
annuité	39 982 000	8 212 523	8 212 523	8 212 523	8 212 523	8 212 523	8 212 523	8 212 523

Annexe 12 : Résultat des comptes prévisionnels

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Etude de faisabilité d'un projet de création d'un collège secondaire privé à Agboville Côte d'Ivoire

Rubriques	1	2	3	4	5	6	7	8
CA	48 348 000	72 522 000	96 696 000	96 696 000	96 696 000	96 696 000	96 696 000	141 781 667
Tables bancs	3 312 500	4 968 750	6 625 000	6 625 000	6 625 000	6 625 000	6 625 000	6 625 000
Marge brute sur matieres	45 035 500	67 553 250	90 071 000	90 071 000	90 071 000	90 071 000	90 071 000	135 156 667
Equipement divers	150 000	225 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Frais généraux	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000
Maintenance	150 000	225 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Total Achats	2 000 000	2 150 000	2 300 000	2 300 000	2 300 000	2 300 000	2 300 000	2 300 000
Valeur Ajoutée	43 035 500	65 403 250	87 771 000	87 771 000	87 771 000	87 771 000	87 771 000	132 856 667
Salaires	24 180 000	36 270 000	48 360 000	48 360 000	48 360 000	48 360 000	48 360 000	48 360 000
EBE (monnaie constante)	18 855 500	29 133 250	39 411 000	39 411 000	39 411 000	39 411 000	39 411 000	84 496 667
coeff d'inflation	1,02	1,06	1,12	1,22	1,34	1,42	1,50	1,59
EBE (monnaie courante)	19 232 610	30 907 465	44 332 015	47 904 317	52 740 808	55 905 257	59 259 572	134 674 849
dotation aux amortissements	4 679 500	4 679 500	4 679 500	4 895 006	4 895 006	5 622 307	5 910 431	5 910 431
Resultat d'exploitation	14 553 110	26 227 965	39 652 515	43 009 311	47 845 802	50 282 949	53 349 141	128 764 418
Resultats financiers	3 998 200	3 998 200	3 576 768	3 113 192	2 603 259	2 042 333	1 425 314	746 593
Resultat AO	10 554 910	22 229 765	36 075 747	39 896 118	45 242 543	48 240 617	51 923 827	128 017 825
Impot/resultat 25%	2 638 728	5 557 441	9 018 937	9 974 030	11 310 636	12 060 154	12 980 957	32 004 456
Resultat Net	7 916 183	16 672 324	27 056 811	29 922 089	33 931 907	36 180 462	38 942 870	96 013 369
CAF	12 595 683	21 351 824	31 736 311	34 817 095	38 826 913	41 802 770	44 853 302	101 923 800

Annexe 13 : Tableau de trésorerie

Rubriques	0	1	2	3	4	5	6	7	8
coef d'inflation		1,02	1,06	1,12	1,22	1,42	1,50	1,59	1,59
Ressources									
CAF		12 595 683	21 351 824	31 736 311	34 817 095	38 826 913	41 802 770	44 853 302	101 923 800
Capitaux propres	26 654 667								
Emprunts	39 982 000								
Valeurs Résiduelles									30 949 273
Reprise FDR									16 251 667
Total ressources	66 636 667	12 595 683	21 351 824	31 736 311	34 817 095	38 826 913	41 802 770	44 853 302	149 124 739
Emplois									
Inv et renouv	50 385 000	-	-		3 646 519	-	14 412 296	4 781 544	-
Dotation FDR		9 011 250	3 602 500	3 637 917					
Remboursement capital			4 214 323	4 635 755	5 099 330	5 609 263	6 170 190	6 787 209	7 465 930
Dividendes		2 665 467	2 665 467	2 665 467	2 665 467	2 665 467	2 665 467	2 665 467	2 665 467
Total emplois	50 385 000	11 676 717	10 482 289	10 939 138	11 411 316	8 274 730	23 247 953	14 234 220	10 131 396
solde (ressources - emplois)	16 251 667	918 966	10 869 534	20 797 172	23 405 779	30 552 183	18 554 817	30 619 082	138 993 343
Trésorerie debut de periode	-	16 251 667	918 966	10 869 534	20 797 172	23 405 779	30 552 183	18 554 817	30 619 082
Trésorerie fin de periode	16 251 667	918 966	10 869 534	20 797 172	23 405 779	30 552 183	18 554 817	30 619 082	138 993 343

Annexe 14 : Rentabilité pour les actionnaires

rubriques	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Dividende		2 665 467	2 665 467	2 665 467	2 665 467	2 665 467	2 665 467	2 665 467	2 665 467
Solde final de tresorerie									138 993 343
Capitaux propres	26 654 667								
flux des actionnaires	- 26 654 667	2 665 467	2 665 467	2 665 467	2 665 467	2 665 467	2 665 467	2 665 467	141 658 810

VAN 30 743 310

TRI 29 %

Annexe 15 : Pour les capitaux investis

rubriques	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Flux nets annuels	- 50 385 000	9 844 250	25 530 750	35 773 083	36 411 000	39 411 000	29 826 000	36 411 000	84 496 667
Flux des impots		2638728	5557441	9018937	9974030	11310636	12060154	12980957	32004456
Flux des capitaux investis	- 50 385 000	7205523	19973309	26754146	26436970	28100364	17765846	23430043	52492210

VAN 51309603

TRI 36 %

TABLE DES MATIERES

FICHE SYNOPTIQUE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	v
LISTE DES ANNEXES.....	vi
SOMMAIRE	vii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I. Contexte	2
II. Problématique.....	4
III. Objet de l'étude.....	6
IV. Objectifs du projet.....	6
V. Intérêt de l'étude.....	6
VI. Délimitation du Champ de l'Etude.....	7
VII. Méthodologie de l'étude	7
VIII. Annonce du plan	8
PREMIERE PARTIE : DEFINITION DES CONCEPTS CLES, PRESENTATION DU PROMOTEUR ET DEMARCHE DE L'ETUDE	9
CHAPITRE 1 : REVU DES CONCEPTS CLES	10
1.1. Définition des concepts essentiels	10
1.1.1. Concepts lié au projet	10
1.1.1.1. Notion de projet.....	10
1.1.1.2. Typologie de projet	11
1.1.1.3. Cycle de vie du projet	13
1.1.2. Concept lié à l'Education.....	16
1.1.2.1. Education	16
1.1.2.2. Système éducatif.....	16
1.1.2.3. Collège d'enseignement secondaire	16

1.2. Les étapes de la faisabilité du projet	16
1.2.1. Etude de marché	17
1.2.1.1. La segmentation du marché.....	17
1.2.1.2. L'étude technique du projet.....	18
1.2.2. L'étude institutionnelle et organisationnelle	18
1.2.2.1. L'étude institutionnelle.....	18
1.2.2.2. L'étude organisationnelle.....	19
1.2.3. L'étude sociale et environnementale	19
1.2.3.1. L'étude sociale.....	19
1.2.3.2. L'étude environnementale.....	20
1.2.4. L'étude Financière	20
1.2.4.1. Analyse financière sommaire (AFS).....	21
1.2.4.2. L'analyse financière détaillée (AFD).....	24
1.2.5. L'étude économique de projet	25
1.2.5.1. La méthode de prix de référence.....	25
1.2.5.2. La méthode des effets.....	25
CHAPITRE 2 : PRÉSENTATION DU PROMOTEUR ET DE L'ETUDE DE MARCHE	26
2.1. Présentation du promoteur	26
2.1.1. La naissance de l'idée du projet.....	26
2.2. Etude de marché	26
2.2.1. Présentation de la Côte d'Ivoire.....	26
2.2.1.1. Présentation de la ville d'Agboville.....	29
2.2.1.2. Analyse du sous-secteur éducatif ivoirien.....	29
2.2.1.3. Etude de l'environnement du secteur privé.....	30
2.2.2. Etude de la demande et de l'offre.....	32
2.2.2.1. Etude de la demande.....	32

2.2.2.2.	Etude de l'offre.....	34
2.2.2.3.	Marché cible	36
2.2.3.	Marché concurrentiel.....	36
2.2.4.	Stratégie de commercialisation	38
2.2.4.1.	Le produit	38
2.2.4.2.	Le prix	38
2.2.4.3.	La promotion	39
2.2.4.4.	La place	40
DEUXIEME PARTIE : ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET		41
CHAPITRE 3 : PLAN OPERATONNEL DU PROJET.....		42
3.1.	Etude technique, institutionnelle et organisationnelle	42
3.1.1.	Etude technique.....	42
3.1.1.1.	Choix de la localité.....	42
3.1.1.2.	Processus de production.....	42
3.1.1.3.	Détermination des besoins en ressources matérielles	42
3.1.1.4.	Calendrier de réalisation.....	43
3.1.2.	Etude juridique et organisationnelle	44
3.1.2.1.	Vision, Missions, Valeurs	44
3.1.2.2.	Choix juridique	45
3.1.2.3.	Estimation des ressources humaines	45
3.1.2.4.	Organigramme	47
3.2.	Estimation financière et de la rentabilité	48
3.2.1.	Analyse financière sommaire.....	48
3.2.2.	Analyse détaillée	49
CHAPITRE 4 : LES EFFETS SOCIO-ECONOMIQUES ET RECOMMANDATIONS.....		51
4.1.	Les effets socio-économiques	51

4.2. Recommandations	51
CONCLUSION GENERALE	53
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	56
ANNEXES	59
TABLE DES MATIERES	72

CESAG - BIBLIOTHEQUE